L'ABEILLE.

Journal officiel de l'Etat et de la Première Municipalité.

PAR J. BAYON.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 18 OCTOBRE 1838.

AMÉLIORATIONS.

Lorsqu'il y a un peu plus d'un an, la crise financière vint arrêter subitement l'élan civilisateur et puissant de notre industrie, une panique presque générale et désastreuse dans ses effets, plus que la crise elle-même, s'empara des esprits les mieux trempés. Plus la fièvre des spéculations avait été ardente, plus les espérances de fortune et les ambitions de toute sorte étaient montées haut, plus la chute fut lourde quand du haut des sphères où planait incessamment l'imagination, il fallut redescendre jusqu'à la réalité. La réaction, et il en devait être ainsi, fut en raison de l'activité dévorante, à laquelle chacun était en proie. De la confiance la plus illimitée, on passa sans transition, à la terreur la plus extravagante. Mais cette terreur, qui dans un pays déjà vieux, eut reculé l'avenir, d'un demi-siècle peut-être, ne pouvait pas avoir d'effet durable, sur une contrée où les éléments de la jeunesse c'est à dire de la vitalité, germent, fermentent à chaque pas, se développent chaque jour avec une force miraculeuse. C'est qu'il en est des nations comme des hommes: l'avenir appartient aux plus jeunes. Les peuples adolescents sortent victorieux et agueriis de ces rudes épreuves dans lesquelles succombent les vieux Etats. L'adversité, qui est un tombeau ou les derniers s'ensevelissent sans espoir de résurrection, est le creuset où les premiers s'épurent.

Nous en avons sous les yeux l'exemple le plus frappant, le plus incontestable. En vain, les Jérémies modernes, les Isaïes de l'industrie et du commerce, se sont voilé la tête en criant partout sur un ton lamentable: c'en est fait de notre avenir et de notre prospérité. Le commerce est mort, et notre industrie anéantie à jamais, il nous en reste plus qu'à pleurer sur les ruines de la Jérusalem du Mississipi. Les faits ont donné un démenti formel à ces prophètes de malheur. Pouvait-on penser, en effet, qu'un seul échec détruirait la prospérité vivace d'un pays dont les ressources sont telles, que les hommes les plus éclairés n'en connaissent pas la moitié peut-être. Quant à nous, nous sommes de ceux qui n'avons point désespéré un instant de la chose publique. Dans la crise, nous avons vu sans doute, une leçon donnée à l'extravagance industrielle, à l'avidité sans frein de quelques spéculateurs, mais non la ruine totale de la véritable industrie, de l'industrie hardie dans ses combinaisons, mais prudente dans ses actes, qui base tous ses calculs, ses spéculations, sur les besoins réels des masses et les progrès de l'humanité. Cette industrie, une des plus belles parties de l'entendement humain, qui fonde toute sa puissance sur le raisonnement, et ne dégénère jamais en un jeu de hasard, a pu souffrir sans doute momentanément, parce qu'elle même avait payé son tribut à la fièvre générale, et qu'un malheur est la condition d'une faute, mais elle devait se relever bientôt forte de l'expérience du passé.

Dieu merci! les sinistres présages n'ont point été accomplis. Il est remarquable même, qu'au milieu du désastre commun les améliorations de la ville n'en aient pas moins marché avec une rapidité peu commune. C'est là sans doute une preuve bien éloquente des hautes destinées réservées à la Nouvelle-Orléans. Certes, s'il n'était pas dans sa mission de marcher vers l'avenir à pas de géant, elle se serait arrêtée au milieu de la crise, ou jamais. Il n'en a point été ainsi pourtant. Des catastrophes partielles, des malheurs individuels, trop nombreux, il est vrai, ont éclaté de toute part, et nous les avons déplorés des premiers, mais la prospérité nationale a moins souffert qu'on le pense généralement.

Il suffit de jeter un regard sur ce qui se passe autour de nous, pour se convaincre de la vérité de nos assertions. Elles n'ont rien de hasardé assurément et se basent sur des faits. Jamais les améliorations n'ont marché avec autant d'activité. Certes, il y a souvent erreur dans le choix des moyens employés, mais presque toujours prudence, sagesse et surtout amour du bien public, dans la décision des conseils des trois municipalités, qui, toutes les trois, et chacune selon ses forces, rivalisent de zèle et d'activité.

Ces efforts sont louables, et, ils nous font espérer que la Nouvelle Orléans atteindra bientôt le haut rang que sa position topographique, la richesse de son sol, l'esprit entreprenant de ses habitans, en un mot, les avantages inappréciables qu'elle doit à la nature joints aux avantages dus à l'industrie des citoyens, doivent lui assurer dans l'avenir. Mais aux municipalités ne revient pas tout l'honneur des améliorations, des progrès réels, qui dans nos contrées, semblent emprunter une partie de leur vitesse, à ces chemins de fer, qui les sillonnent en tous sens: disons-le, des entreprises particulières, se forment chaque jour, et par leurs efforts contribuent noblement à la prospérité louisianaise. Quant au public, spectateur intéressé, il ne peut qu'applaudir à cette glorieuse rivalité, dont les résultats sont encore au dessus des mesures d'appréciation de notre siècle. Mais si le présent est le germe de l'avenir, cet avenir sera beau, car il aura été puissamment fécondé.

Jetons un regard rapide sur ce qui se passe autour de nous.

Dans la seconde municipalité, une grande partie des rues a été pavée, et un nouveau théâtre va y être construit incessamment. L'éclairage au moyen du gaz y est adopté déjà dans tout le carré, et il s'étendra bientôt encore davantage. Le water-works fournira sous peu de l'eau à toute la ville. Enfin il est question de la construction d'un City-Hall, qui sera, dit-on, en marbre: un city hall en marbre, bon dieu! là où il y a vingt ans à peine, on chassait à la bécassine Ne croirait-on pas lire un conte de fées, ne dirait on pas que la baguette de coudrier d'une magicienne a changé d'un seul coup ces marais impraticables, en palais somptueux, et élevé des temples sur les fanges méphitiques où se jouaient les serpents dans les joncs entrelacés. C'est qu'en effet une grande magicienne a passé par là: cette magicienne, c'est l'industrie, la bonne fée des Louisianais, fée puissante qui a assisté à notre naissance et qui nous soutiendra dans l'âge de la virilité.

La première municipalité marche aujourd'hui du même pas que la seconde. De grands travaux ont été faits dans le port, et facilleront désormais le débarquement des marchandises importées annuellement. Nous avons déjà parlé de la réparation des warfs, réparation due aux conseils de M. Génois, qui y a pris une part active. Enfin, le conseil de cette municipalité a émis une ordonnance par laquelle il est décrété que cent mille yardes seront pavées en granit. Nous savons que les avis sont partagés sur le mode de pavage, et que plusieurs des membres du conseil, qui penchaient d'abord pour le granit, penchent aujourd'hui pour un procédé plus utile, plus durable et moins coûteux. On est à peu près d'accord maintenant que le pavage en granit serait la mort des chevaux, et par conséquent une inconséquence grave, dans un pays où le commerce s'étendant chaque jour davantage, le nombre des chevaux en augmente d'autant. D'autre part, on comprend mal qu'on tire de loin des matériaux dont les villes du nord ne se servent pas elles-mêmes, ce qui est, ce nous semble, un argument irrésistible contre leur emploi. En effet, si l'usage du granit était un mode convenable et économique, il tombe sous le sens qu'il serait adopté depuis longtemps dans le pays, où ce granit est fort commun et par conséquent peu coûteux. Nous ne reviendrons pas sur l'excellence du bitume, qui a cet avantage incontestable, qu'il peut être fabriqué avec une grande quantité de pierres, qui seraient perdues si l'on pavait en granit. Quoiqu'il en soit, nous espérons que quelque soit la solution de cette question importante, elle sera tout à l'avantage du public.

Par une ordonnance de la même municipalité, tous les terrains du faubourg Tremé doivent être entourés, et les banquettes construites dans le plus bref délai. Cette mesure s'étend jusqu'au delà de la promenade Claiborne, et les rues se prolongeront jusqu'au bayou St. Jean. Cette ordonnance est de la plus haute importance, et peut avoir de grands effets. Bientôt enfin, la première municipalité sera éclairée par le gaz, et l'on peut espérer que la lune ne sera plus comptée comme moyen d'éclairage car qui compte sur elle peut compter deux fois.

La troisième municipalité est entrée hardiment dans la voie des améliorations. On y construit plus de 75 maisons. Nous avons de fortes raisons pour espérer que le rail-road du golfe du Mexique sera bientôt en pleine activité. Si ce travail est achevé, comme tout le fait présumer, puisqu'il ne manque plus à la souscription que quelques milliers de piastres, il aura sur l'avenir de notre ville une influence extraordinaire.

De son côté, la compagnie de navigation se livre à des travaux considérables. Le canal Carondelet a été élargi. Un rail-road vient d'être commencé, et il est déjà fort avancé; et l'on parle de construire des ponts sur le canal Carondelet.

Le faubourg Tremé prend une extension vraiment remarquable. De toutes les parties de la ville, c'est celle qui semble s'être la moins ressentie de la crise, et bientôt il comptera parmi les quartiers les plus populeux et les plus industriels de la Nouvelle Orléans.

Enfin, le chemin de fer de Nashville vient d'être construit sous la direction de M. Caldwell. Devant consacrer un article spécial à ce rail-road, nous nous contenterons pour cette fois de n'en dire qu'un mot.

Enfin la compagnie de desséchement va, à un nouvel essor. C'est de tout notre cœur que nous lui souhaitons les succès qu'elle mérite à si juste titre. La question du desséchement est une des plus graves et des plus intéressantes qui puissent être agitées. Notre intention est de consacrer quelques articles aux opérations de cette compagnie, dont les travaux, qui ne sont point assez appréciés peut être, bien que dirigés par le plus vif amour du bien public, peuvent conduire aux améliorations les plus importantes. Certes, s'il est une entreprise qui mérite le respect et les encouragements du public, c'est celle-là, qui se recommande à la fois, et par son but et par le nom des hommes qui la dirigent.

Enfin M. Prieur part aujourd'hui pour remplir la mission dont la confiance publique l'a chargé. Nous ne doutons point qu'il réussisse dans cette entreprise. Cet emprunt facilitera singulièrement les améliorations, que réclament encore la 1re. et la 3me. municipalité, et offrirait aux capitalistes d'Europe un excellent placement de fonds.

Quelques corporations du Mississipi et de la Caroline, ont déjà réussi dans des affaires de ce genre, et nous ne doutons nullement que les efforts de M. Prieur ne soient couronnés du succès le plus complet. Ce qu'il y a de bien remarquable dans toutes ces tentatives, si bien conçues et si fécondes, c'est l'unité caractéristique qui les lie entre elles, et qui, presque à l'insu de ceux qui les dirigent, en fait pour ainsi dire autant de rayons qui aboutissent à un centre commun d'activité. Il n'en est point ici de même qu'en France, où tant de forces se perdent, faute d'avoir le même lien et s'épuisent en efforts gigantesques, mais infructueux, en luttes individuelles, au lieu de centupler leur puissance en se réunissant et en marchant du même pas. Car si la France est un foyer brûlant dont la vive lumière éclaire le monde autour d'elle, hélas! cette lumière est trop forte pour ne pas la consumer.

En résumé, nous ne pouvons qu'applaudir aux efforts de l'industrie louisianaise, qui tous les jours s'attaque aux difficultés les plus ardues, avec cette aisance qui naît du succès, et ne connaît plus l'impossible. Quelques villes du Nord désignent parfois la Nouvelle-Orléans sous le titre de la *Sodome* du Sud, espérons que bientôt nous les forcerons à dire la BABYLONE.

Nous applaudissons vivement à la résolution prise par le Conseil de la Première Municipalité, à sa dernière séance. Cette résolution défend d'encombrer les banquettes des rues, de marchandises quelconques et plus particulièrement de celles destinées à être vendues à l'encan. Il y a longtemps que le public se plaint des inconvéniens qui résultaient de cette coutume, et nous avons en plusieurs fois l'intention de nous rendre l'écho de ces plaintes que nous ne pouvions considérer que comme justes et fondées. Il n'est personne qui n'ait fait la remarque qu'il est devenu presqu'impossible ou du moins extrêmement gênant de passer dans la rue de Chartres et dans quelques autres rues voisines, dont les trottoirs, déjà très étroits étaient encore encombrés de marchandises de toute espèce. Les dames surtout fuyaient la rue de Chartres, c'est à dire la rue dans laquelle se trouvent tous les magasins de modes, de bijouterie, &c, qui sont principalement visités et achalandés par elles.

Il faut dorénavant que Messieurs les encanteurs se renferment dans leurs magasins; ou, s'ils ne les trouvent pas assez grands, qu'ils en cherchent d'autres et s'établissent dans un quartier moins fréquenté. Ce changement ne peut leur porter aucun préjudice, car les chalands accoutumés de ces sortes de ventes iront tout aussi bien les trouver dans la rue Bourbon ou dans toute autre, que dans la rue de Chartres.

La résolution du conseil ne rend cette mesure obligatoire que dans six mois d'ici. Peut-être eut-il mieux convenu de ne pas l'ajourner à une époque si reculée, car en six mois de temps on peut revenir sur les mesures les mieux arrêtées. Cependant, d'un autre côté, il était juste de laisser aux personnes que cette ordonnance intéresse, le temps et les moyens de prendre d'autres arrangements, afin que leurs affaires souffrissent le moins possible de cette mesure. Ce sont probablement ces considérations qui ont influencé Messieurs les membres du conseil dans leur détermination.

UN AUTRE STEAMBOAT PERDU.

Nous apprenons par une feuille d'épreuve du *Republican de St. Louis* la perte du steamer *Irene*. En descendant le Mississipi et à environ cinq milles au dessus de Louisiana, dans le Haut-Mississipi, ce bateau frappa contre un chicot avec une telle force qu'il coula presqu'instantanément dans huit pieds d'eau. Le corps du bateau sera entièrement perdu; les machines ainsi que la plus grande partie du chargement seront sauvées, mais les articles sujets à être avariés par l'eau seront plus ou moins endommagés. Son chargement, consistant principalement en marchandises n'était assuré que pour $10,000. Le steamboat était assuré aux compagnies du Missouri et de l'Union, et à celle du bureau d'assurances, pour une somme de $10,000.

C'est la troisième fois depuis trois semaines, ajoute le journal de St. Louis, que les bureaux d'assurances éprouvent des pertes. La perte des steamers Rolla, Governor Dodge, et l'Irene, s'élève, sans y comprendre leurs chargemens, à $46,000. La baisse des eaux augmente considérablement les dangers de la navigation dans toutes les rivières, mais plus particulièrement dans le bas Mississipi, vu la grande quantité de chicots que l'on ne peut découvrir à la surface de l'eau.

Nous nous attendons à recevoir par l'estafette des nouvelles d'Europe du 20 septembre par le navire à vapeur *Royal William*. Les correspondances que nous a apportées, la malle expresse, ne fait nullement mention de son arrivée. On l'attendait cependant le 8 de ce mois à chaque instant à New York; nous pouvons donc compter avec assurance que le prochain courrier nous fournira les moyens de dédommager nos abonnés de cette disette de nouvelles et sans lesquelles il n'est guères possible de rendre un journal bien intéressant.

Les nouvelles des Etats Unis n'offrent aucun intérêt. A Montréal les citoyens indignés et suivant leur impulsion, plutôt que l'exemple que leur a donné Québec, ont exécuté publiquement et en grande solennité les lords Brougham, Melbourne et Glenely.

A neuf heures moins un quart le cortège partit de l'hôtel Victoria. Il se composait d'une foule confuse d'officiers et de bonteaux montés et dans un costume convenable à l'occasion. Derrière eux venait un tombereau traîné par deux ânes et dans lequel se trouvaient les mannequins représentant leurs trois seigneuries. Puis venait le cercueil destiné à contenir leurs cendres. Enfin on vit s'avancer une charrette surmontée d'un énorme cadre portant des transparens bien exécutés et en rapport avec les circonstances. Lord Brougham y était représenté monté sur un âne et s'efforçant d'échapper à la justice; mais sa majesté satanique, qui le surveillait de près, avait saisi l'animal par la queue et le tirait violemment en arrière pour lui faire subir son châtiment. Dans une autre partie du tableau on voyait le diable conduisant leurs trois seigneuries la corde au cou, au dernier supplice. Le cortège était clos par des porteurs de torches et par une musique. Il s'avança par les rues St. James, McGill, St. Paul et revint par la rue Notre-Dame sur la place d'Armes. Là on avait dressé une potence à laquelle ils furent pendus tous les trois en grande cérémonie; rétribution de toute justice de la part du Canada qu'ils ont si indignement offensé. Lord Brougham fut le premier enlevé de sur le fatal tombereau et élevé à une hauteur convenable. Lord Melbourne, le plus grand criminel après, Lord Brougham, le suivit de près, et enfin Lord Glenely monta également à l'échafaud et compléta le digne trio. Après être resté assez longtemps exposé à la vue publique, tout disparut dans les flammes. Il y avait au moins cinq mille spectateurs.

Il est impossible de se figurer, annoncent les journaux de Nassau, (Providence) rien de plus mélancolique que les nouvelles d'*Exuma*, qui nous ont été apportées par le capitaine Baker, de la goëlette américaine FOLLY, qui s'est échouée sur les côtes de cette île dans la nuit du 5 de ce mois. La "Folly" partit d'ici pour Exuma le 31 août pour y prendre un chargement de sel et se rendre delà à Wilmington. Elle était arrivée à sa première destination et était chargée et prête à mettre en mer lorsque la tempête s'annonça M. Damos, d'Exuma, dit que l'ouragan a été d'une violence dont il n'a jamais vu d'exemple. Tous les édifices sur le grand et le petit Exuma ont tous été renversés. Plus de quatrevingt dix mille boisseaux de sel ont été détruits dans le pond et il n'en reste que douze mille dans les "Bottoms."

Mr. D a perdu tous ses édifices sur ses deux habitations, une partie de son troupeau de moutons, tout son sel et tout son maïs. M Hall n'a pas été plus heureux que lui. Dans sa lettre, M. D. dit qu'il habite dans ce moment l'une des chambres de la prison, dont le toit a été enlevé, de sorte qu'il s'est obligé de le remplacer par une toile goudronnée.

Son sloop est à la côte et fait eau et il dit que plusieurs autres petits bâtiments ont eu le même sort sur la côte du sud. HOG KEY.............. complètement détruit Le capitaine Baker et son équipage sont venus à Nassau dans le bateau à sel de Mr. Dames, qui leur avait été envoyé, chargé de provisions, pour les empêcher de mourir de faim. Mr. D. termine sa lettre en disant qu'il a perdu tous ses livres, tous ses papiers; que l'on n'est parvenu à sauver que trois des registres de la Douane, et encore qu'ils sont tellement abimés, qu'ils sont à peine lisibles.

Ce qui paraîtra le plus extraordinaire, c'est que l'ouragan s'est à peine fait sentir à *Ragged Island*, qui n'est qu'à quelques milles au sud d'Exuma, et à *Eluthera*, à quelques milles au nord: un homme qui pêchait ce jour même du plus fort de l'ouragan, déclare que l'on n'y aperçut rien qui annonçât un léger vent de Nord Est. Cependant à Abaco, qui est à 60 ou 70 milles au Nord Ouest d'Eleuthera, la tempête, suivant les expressions de notre correspondant, a été "merveilleusement horrible." Il assure que les habitans ont été forcés d'abandonner leurs maisons et de se mettre à l'abri derrière les dunes et les rochers.

On écrit de *Turks Islands*, que la tempête ne s'y est fait sentir que d'une manière partielle. Le 17 Juillet, la barque FASQUE, capitaine James Forde, allant de Liverpool à la Jamaïque s'est échouée sur la côte Nord Est de cette île. Le capitaine est arrivé dans notre port.

Les seuls navires de guerre américains que se trouvaient à Pensacola, le 12 de ce mois, étaient le Natchez et l'Ontario. Le brick français le Lapeyrouse est parti le 9, pour aller rejoindre l'escadre française au Mexique. Le brick le Dunois était encore à l'ancre.

LE PERE ANTOINE.

Si jamais on a eu lieu de bénir l'invention du dessin et de la peinture, c'est assurément en ce que ces deux arts servent à reproduire les traits des grands hommes, des bienfaiteurs de l'humanité, de ceux enfin dont le souvenir est destiné à vivre dans la mémoire et dans le cœur des hommes. Les empires, les nations s'écroulent; les peuples disparaissent successivement et font place à de nouvelles générations, qui iront à leur tour s'éteindre et s'anéantir dans le gouffre sans cesse entr'ouvert de l'Eternité. Les orgueilleux monuments de la sagesse et de la puissance humaine, après avoir pendant un certain nombre d'années paru braver avec succès les efforts destructeurs du temps, finissent cependant par subir la loi commune et retombent en poussière. La vertu seule, impérissable de sa nature, surnage sur les débris du monde et se transmet de siècle en siècle. Si nous ne sommes plus du temps où l'on dressait des autels aux hommes vertueux; où la reconnaissance des peuples les élevait au rang des dieux, nous n'avons du moins pas perdu le sentiment de leur supériorité et de leur excellence En dépit de tous les frondeurs, des nombreux sectateurs du vice et de l'irréligion; en dépit des sarcasmes d'un siècle corrompu et corrupteur, l'homme de bien, l'homme charitable, l'ami du malheur et de la souffrance trouve encore parmi nous de sincères admirateurs, qui rendent ouvertement ou tacitement l'hommage dû à ses vertus et à l'excellence de sa nature.

Tel était le *Père* ANTOINE! ministre intègre d'une religion de paix, de charité et de bienfaisance, il a pendant quarante longues années béni, consolé, soulagé les habitans de la Nouvelle-Orléans. Vertueux sans ostentation; Prêtre sans fanatisme et sans exagération, homme de bien avant tout, il a fourni sa longue carrière entouré et suivi des bénédictions du peuple, au milieu duquel il exerçait son saint ministère. Jamais le souffle de la calomnie ou de la médisance n'a pu l'atteindre: la population se fut levée en masse pour prendre la défense du bon Père Antoine, comme elle se porta en masse au chevet de son lit de mort et accompagna ses restes mortels à leur dernière demeure.

Que de fois appelé pour soulager la conscience oppressée de quelque chrétien, qui sentait sa fin prochaine, n'a-t-il pas ajouté à ses exhortations paternelles, les secours efficaces de la charité! Devinant le malheur et le besoin, mais plein de sentiments trop nobles lui-même pour heurter la fierté ou la susceptibilité du patient qu'il visitait, il glissait silencieusement sa main patriarchale sous l'oreiller du malade et y déposait le fruit de ses économies.

Ennemi de l'intolérance, il sut toujours faire la part de la faiblesse et de l'ignorance humaine, sa sollicitude toute paternelle ne s'étendait pas seulement sur les brebis de son propre troupeau, et comprenant parfaitement toute la hauteur de la sainte mission qui lui était dévolue, il voyait des frères, des amis, des enfans, dans les hommes de toutes les religions, de toutes les sectes, de tous les états et de tous les pays.

D'une simplicité antique dans ses goûts, dans ses mœurs et jusques dans son langage, il était à la hauteur de toutes les conditions, de toutes les fortunes et la chaire évangélique n'a jamais retenti sous lui que des douces paroles d'une consolation toute divine.

Malheureusement pour l'espèce humaine, l'homme vertueux est comme le criminel soumis aux lois éternelles et immuables de la mortalité. S'il était permis de scruter les desseins du créateur; si l'homme, du néant dans lequel il est plongé, pouvait interroger la sagesse divine et lui demander compte de ses décrets. On s'étonnerait, à juste titre, de voir disparaître si subitement ces hommes rares qui sont sur la terre, l'exemple de toutes les vertus; le modèle de toutes les perfections du christianisme, ces hommes qui ne semblent nés que pour le bien et dont toute la carrière terrestre est consacrée à l'exercice de la bienfaisance prise dans son acception la plus étendue.

Les jours du bon Père Antoine étaient comptés; son heure dernière était venue, il nous fut enlevé!... Jamais peut être la mort d'un homme n'a été plus justement considérée comme une calamité publique. Jamais regrets ne furent plus vivement exprimés; jamais surtout ils ne furent plus sincères; plus universels. Dès que la ville, que la Louisiane toute entière se sentit comme frappée au cœur, que le deuil fut général c'est exprimer encore faiblement l'impression pénible et douloureuse que fit sur le peuple la nouvelle de la mort du Père Antoine.

Le corps de cet homme de bien, resta exposé pendant deux jours au milieu de l'Eglise St-Louis où se pressaient des flots de peuple pour voir une dernière fois un père, un ami, un bienfaiteur.

Pour bien faire la biographie du Père Antoine, il faudrait une plume plus exercée que la nôtre; il faudrait aller puiser ses renseignements dans la mémoire et dans le cœur de tous ceux des habitans de notre ville qui ont eu le bonheur de le connaître et de le suivre dans sa carrière. Son nom est en vénération, son souvenir est impérissable.

Il n'existait de ce bienfaiteur de la Nouvelle Orléans qu'un vieux portrait qui ne retraçait les traits de son visage que d'une manière très imparfaite. C'est donc une heureuse idée que celle de reproduire avec les ressources de la lithographie, l'image d'un homme si généralement respecté et chéri. Un tel travail ne pouvait convenir à personne mieux qu'à M. POINTEL DU PORTAIL, artiste extrêmement distingué dont les ouvrages ont depuis longtemps attiré l'attention publique par la fidélité de la ressemblance, le fini de l'exécution, la moëlleux du crayon, et le goût exquis qu'il apporte à tout ce qu'il entreprend.

M. Pointel vient de terminer le portrait en pied du bon Père Antoine. Il est d'une ressemblance à laquelle aucune des personnes qui ont connu ce vénérable capucin ne pourra se méprendre, et quant à l'exécution, à la pureté du dessin, nous ne craignons pas de dire que nous n'avons jamais rien vu dans ce genre qui pût soutenir la comparaison. Tout le monde voudra avoir le portrait de ce digne vieillard; il se trouvera dans toutes les maisons, comme son souvenir est dans tous les cœurs. Déjà les demandes sont considérables et toute notre crainte est que le nombre des épreuves et la quantité du tirage ne puissent pas répondre à l'empressement du public.

L'impression de ce portrait est confiée aux presses de M. Hoeguenague, imprimerie de l'Abeille. C'est dire qu'elle sera faite avec tout le soin que mérite un tel sujet. Le tirage se fera sur beau papier blanc vélin et sur papier de Chine.

M. Pointel a eu le bon esprit de se mettre en garde contre les contrefacteurs, ces corsaires de la littérature et des arts, qui ne se font aucun scrupule de se *parer des plumes du paon*. Aussi s'est-il procuré une patente et un privilége qui le mettront à l'abri des atteintes de ces messieurs.

La formule de la patente sera transcrite au bas de chaque exemplaire.

Une lettre du capitaine Groebe, de la barque *Ella-Hand*, dont nous avons déjà annoncé les désastres, a été reçue par l'armateur, à Philadelphie. Elle est ainsi conçue:

NASSAU (*Bahama*), 20 septembre 1838.

Monsieur,—J'ai à remplir un pénible devoir en vous annonçant que la barque Ella Hand, après avoir éprouvé du calme pendant plusieurs jours, et entrainée par le courant du Golfe, a été dirigée sur Hole in the-Wall. Nous trouvant ensuite sur les bancs, nous éprouvâmes une tempête, au point que pour éviter la perte du navire, je fis couper ses deux grands mâts. La mer était excessivement forte, nous n'avions pas de vergues, notre pompe était brisée, et une voie d'eau venait de se déclarer. Dans cette hypothèse, je dirigeai le navire sur Stirrup Key, afin de pouvoir nous sauver ainsi que la cargaison. Durant la tempête, je me vis forcé de faire jeter par dessus bord une grande quantité du chargement, afin d'alléger le navire pour éviter qu'il ne touchât. L'Ella Hand est actuellement à Stirrup Key, sous la surveillance du consul d'ici, qui m'a conseillé d'en faire faire un examen et d'y demeurer moi même afin que l'on ne s'approprie pas le reste de la cargaison. Un grand nombre de navires ont naufragé dans cette tempête, et il en arrive beaucoup ici en détresse.

—Le consul des Etats Unis, écrit sous la date du 17 septembre:

"Au capitaine Joseph Hand.—Monsieur, à l'égard de l'Ella-Hand, je vous dirai que neuf bâtimens de sauvetage ont apporté ici son chargement en bon état, et j'ai conseillé au capitaine de se rendre à son bord et de tâcher de faire examiner le navire. Le sauvetage n'est pas encore réglé, et je ne di pouvai d'aucune partie du chargement avant que je ne reçoive un avis de vous et de ceux qui y sont intéressés. Si le cargaison doit être rembarquée il faudra un navire de 300 tonneaux, car il y a seulement d'une part 400 barriques de bière. Veuillez me faire savoir au plus tôt ce que je dois faire; s'il faut faire vendre ou rembarquer le chargement. S'il est vendu ici, il en résultera un grand sacrifice pour les intéressés. Toutes les marchandises sont à l'entrepôt.

Une lettre de Marseille, en date du 23 août, reçue à New York, dit: "Nous n'avons que deux navires dans le port, le Charles Edmondson, partant pour la Nouvelle Orléans, dans dix jours, et l'Orient, qui a besoin d'argent pour payer ses comptes, n'ayant pas reçu de certificats de New York ni de Gibraltar. Il était entré dans ce dernier port pour réparer les avaries qu'il avait éprouvées en se heurtant contre un autre navire dans le golfe de Gibraltar. Il sera probablement vendu. On fait de grands préparatifs à Toulon pour une expédition contre le Mexique."

LE VOL AUX SCELLÉS.—On lit dans un journal de Marseille:

La justice informe sur un événement qui fait le sujet de toutes les conversations de notre ville. Un vol des plus hardis et des plus ingénieux vient d'être commis dans la maison d'un ancien ecclésiastique, M. Labatut, demeurant rue de Montaque, 7. Samedi dernier, M. Labatut partit pour aller passer quelques jours à Aix. Sa gouvernante, restée seule avec une jeune fille chargée du ménage, reçut lundi au matin la visite de trois individus dont l'un portait sous son habit une écharpe tricolore qu'il fit voir à la gouvernante en lui annonçant que son maître avait été frappé la veille d'une attaque d'apoplexie, à laquelle il avait succombé, et qu'il était, lui, en sa qualité de juge de paix, chargé d'apposer les scellés. Un individu, qui se disait un greffier, mettre les scellés sur tous les meubles et papiers du défunt.

Les deux femmes, vivement émues d'une nouvelle aussi subite, ouvrirent aux trois inconnus toutes les portes de la maison, et ceux-ci, après avoir fait l'inventaire de tous les objets, apposèrent des scellés sur des armoires pour serrer ce qui traînait dans les chambres. Ayant trouvé dans le secrétaire une somme de 1500 fr. environ, et plusieurs pièces d'argenterie, ils requirent la gouvernante de s'en charger, selon l'usage. Elle témoigna là-dessus une certaine crainte, qu'on ne fût à même de dissiper en lui donnant une décharge sur papier timbré de tout ce qu'on laissait dans la maison. M. le juge de paix devait revoir chargé de tet objet, ainsi que de tous les bijoux, argenterie, etc., qu'il n'était pas prudent de laisser sous les scellés. Ensuite les trois industriels expédièrent promptement le reste de l'inventaire et prirent congé de la gouvernante, en la déclarant gardienne des scellés et en lui laissant quelque argent pour l'entretien de la maison jusqu'à l'arrivée des héritiers et ayants-droit.

On juge de l'étonnement de la pauvre femme lorsque, deux jours après, elle vit arriver son maître bien portant, après avoir appris la nouvelle de sa mort dans le quartier. On ne s'explique pas comment les faux magistrats, et il est fort probable que ces filous se sont concertés depuis l'importance du vol. La justice est sur les traces des coupables qui, immédiatement après leur expédition, sont partis par le courrier d'Antibes, où leurs places étaient retenues. Des ordres ont été expédiés à la frontière et dans tout le rayon du département.

COMMERCIAL.

NEW YORK, 9 octobre 1838.

VENTES D'ACTIONS.

57 actions Banque des Etats-Unis	122	
150 " "	121 3/4	

COTON—Cet article est ferme et maintient de bons prix. La Farine de Gennessee est plutôt élevée. Les ventes ont eu lieu dans les marques ordinaires à $8 50 à $8 64. L'argent s'obtient abondamment à 6 pour 100.

NEW-YORK, 8 Octobre—Le marché au commencement de la semaine a été très calme jusqu'à jeudi, aux cours précédens, depuis lors, il y a eu plus d'activité et les prix se sont élevés d'un quart de cent, et les ventes ont été 2200 balles, porte pour la commerce intérieur et l'autre par spéculations. Le total des ventes de la semaine s'élève à 3,100 balles y incluses 2060 Upland 9 3/4 à 14, 500 Orléans 10 à 16. Arrivé dans la semaine près de 1000 balles.—Stock 13,000 balles.

Farine—Le marché a été très inactif, et par suite de grands arrivages les prix ont fléchi de 25 à 37 1/2 pour celle du Sud, et 50 à 62 1/2 pour celle de l'Ouest.

Mélasse—Le marché est languissant. On ne vend que pour la consommation. L'approvisionnement en est augmenté.

Provisions—Point de changements dans les prix.

Sucre—La demande en est bonne pour le trafic intérieur, et les prix ont un peu fléchi, à l'exception des Porto-Rico. 73 boucauts Nllo. Orléans, vendus à 8 1/2

Tabac—Les ventes ont été modérées, mais les prix sont restés fermes. Les ventes ont été de 50 Kentucky 7 à 8; 50 dito 8 à 8 1/4 à terme. 300 balots St. Domingue 16 à 18, 120 Cuba à 19, à terme et au comptant.

BALTIMORE, 9 octobre—Farine—Il n'y a pas eu de changements dans les prix de celle de Howard, et dans la colonne comme avant, $7 5/8. Ventes en magasin en petite quantité à $7 3/4 à 8.

Whiskey—Le marché est languissant à 45 cents pour celui en boucaut, et 47 en barils.

Sucre—A l'encan aujourd'hui, le chargement du Francis Jane, de Porto Rico, a été vendu. 122 bts. à 7 50 et 8 40, et 42 barils à 8 50 à 9 25; 31 bts. Sainte Croix 8 à 9 61.

Mélasse—A l'encan, 195 bts. Nuevitas, 27 36 1/2, 36 barçons 37 1/2 à 40 1/4; 22 barils à 38 1/2.

PHILADELPHIE, 6 octobre.

CAFÉ—Il y a eu une meilleure disposition dans le marché, et les ventes ont été de 1500 à 2000 sacs Rio de 10 1/2 à 12 1/2; 300 Laguyra à des prix inconnus. Ventes par lots à 11 c. et St. Domingue 9 à 9 1/2 c. Le tout à terme.

COTON—La demande a été animée, et les ventes plus étendues qu'elles ne l'avaient été ces jours derniers. Près de 400 balles de coton Upland se sont écoulées de 11 à 13 1/4, 230 Mississipi 11 à 12 1/2; 100 Virginie à 11 3/8 à 12 1/2 c. Un lot de la Louisiane à 13 1/2, et quelques Tennessee à 11 à la livre; les ventes de la semaine sont d'environ 900 balles. L'approvisionnement en premières mains est de moins de 1000 balles.

AUGUSTA, 11 octobre.

COTON—Nous avons eu une demande active pour cet article pendant la semaine dernière, et les affaires qui ont eu lieu ont été bonnes, mais comme il est assez généralement d'usage à cette saison de l'année, les principales ventes ont été faites dans la rue. Nos réceptions n'ont été pendant la semaine que d'environ 450 à 500 balles par jour, dont la plus grande partie est de la nouvelle récolte. Autant que nous, l'avons appris il existe une très grande différence (au nouveau) dans la qualité du nouveau coton, et la plupart de celui que nous recevons est taché. Les ventes provenant d'entrepôts pendant la semaine se montent à 747 balles, plus grande partie nouvelle récolte aux prix suivans:—6 balles à 9 cents; ... 67 à 10, 22 à 10 1/2; 61 à 11 1/2; ... 56 à 12 1/2; 325 à 12 1/4, 91 à 12 3/4, 387 à 12 1/2; 129 à 12 5/8, et 31 balles à 13. Nous quotons la nouvelle récolte de 11 à 12 5/8; vieille récolte de 10 à 12 c.

MOBILE, 15 octobre 1838.—COTON—Arrivées pendant la semaine 1217 balles, et exportées dans le même laps de temps, pour New-York, 202 balles; ce qui laisse en main et à bord des navires non expédiés un approvisionnement de 1229 contre 1852 à la même époque l'année dernière. Le marché a été tout à fait animé cette semaine et environ 960 balles ont changé de main à 12 ... achats ont été faits pour les manufactures du Nord et de l'Est, et l'on s'aperçoit que les prix sont à un cours au dessus de ceux que peuvent supporter les marchés étrangers. Il est, nous croyons, dans l'intérêt des planteurs, d'envoyer leurs cotons aussitôt que possible à ces prix. Quelques uns des échantillons reçus cette semaine sont réellement beaux, et l'aspect général des arrivages est de beaucoup supérieur à celui du coton premièrement reçu l'année dernière. Un effet de la sécheresse est visible dans quelques fragments de feuilles crispées que le moulin ne peut détacher, mais le temps sec a rendu la couleur riche et sans tache. Nous espérons que toute la récolte sera égale à ces échantillons, et deviendra, par les soins que l'on y porte, une source d'orgueil et de plaisir, comme nous sommes certains qu'il sera de plus grand profit pour le planteur. Une partie de 21 balles provenant de la même habitation a produit nos plus hautes cotations. Nous établissons les prix suivans d'après les transactions.

Beau et fin	14 1/2 cents.
Bon courant	14
Courant	13 à 13 1/2.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS

Expédiés.

Nav Yazoo, Gardner, N York, Bein & Cohen
Paquebot à vapeur Columbia, Wade, Galveston, J Reed & Co
Barque Gazelle, Eldridge, Philadelphie, J D Denegre

Arrivés.

Bateau de remorque Chickasaw, Paulding, de la passe N E, ayant remorqué le navire Superior et le brick Nelson Clark Il est parti de la passe le 16, à 5 heures ô m, et rapporte que le navire Girard était en dehors En rivière, un brick et une goëlette.

Brick Nelson Clark, Pitman, de 16 jours de New York.

Navire Superior, Lorrow, de New York, so rendant à Natchez.

Goel Levin Jones, Green, de Rio Janeiro, au capitaine.

Steamer Wilmington, Jones, de St. Louis, avec un chargement de plomb.

Steamer Semaphore, Clark, Baton Rouge, avec un chargement de coton.

MEMORANDA.

A Bordeaux le 1er sept pour ce port, navire Mohawk, Thing; partant dans 11 jours; navire Talma, Dillingham, incertain, brick Gleaner, Richardson, dans 20 jours.

Expédié de Boston, le 3 octobre pour ce port, navire Rambler, Baxter.

Expédié de Portsmouth N H, pour ce port, le 3 oct. navire Rockingham, Dwight; le 4, goëlette Minerva, Eddy.

Expédié de Baltimore, le 9 oct. pour ce port, navire Lagoda, Freeman.

Parti de Bangor, le 2 octobre pour ce port, le Conseller, Pierce.

Expédié de N York, le 9 oct pour ce port, navire Huntsville, Eldridge.

Correspondance de l'Abeille.

New-York, 6 octobre

Le navire Walter Scott, est parti hier pour la Nouvelle Orléans. Voici les noms de ses passagers: G. Reed, J A Faynes, L H Canter, A S Fisher, R W Montgomery, Dinh Hurd, I. Bercier, sa fille et domestique, Bercier, J Bercier, S. Godfrey, sa dame, enfant et domestique; Dr S N Selkirk et sa dame.

La navire Vistula, Pendleton vient d'être expédié pour la Nouvelle Orléans. Voici les noms des consignataires des marchandises à bord de ce navire—Beebe & Co, Gallith & Barnes, J Green & co, Loftin, Stevens & co, Prescott, Jones & Co, Godfrey, Bossman & co, A Gwad, Moore & Clark, Jutet & Hopkins, Jules Varin & co, Gamble & Murray, L Dillard & co, Holford & Sorgenfrey, J P Denegre, Soria & Cozzens, W R Foreday, F Robertson, M Jamoir; Stockton & Bennis, S Merrifield, L Vaudois & Charbonnet, J L Romstrod J L McDuffie, Anderson, Tonstall & co, J A Merle & co, J Lyons, J A Merrill, F C Martin, E Mallard, seconde Municipalité, O Hadden, Wm McRay, A Michonard, G Clapp, J Smith & co, Locds & co, Layton & co, J Bennett, J C Whitney, P Lalier, L Barten, J A Peck, M Devereux, Walton & co.

Sept passagers de la chambre et 66 de l'entrepont. Le Vistula a pris la mer dimanche à 10 heures du matin, par un vent frais du N. O.

Le 5 Octobre—Arrivé, navire St. Andrew, du Liverpool, d'où il est parti le 1 sept.

L'Albany est également arrivé du Havre.

Pas de nouvelles, encore, du Royal William. Ce navire était annoncé sur les journaux de Liverpool, et son départ y était fixé au 20 sept. S'il est parti à cette date, il devrait y être depuis 16 jours de mer, mais on pense qu'il aura éprouvé de forts coups de temps. On conçoit déjà de vives inquiétudes sur son compte, bien qu'il n'y ait rien à craindre pour sa sûreté, il n'en est pas moins vrai que ce retard ne soit nullement satisfaisant. Il est à environ d'heure en heure.

10 heures P M.—Rien de nouveau de la station lointaine; le vent est frais et souffle de la partie N O—Le temps est au froid et au beau.

LISTE GENERALE

De bâtimens en charge ou expédiés pour ce port.

NEW-YORK.

Navire à vapeur Cuba, Carson, partant le 10 oct.
Navire Peruvian, Smith, parti le 22 sept.
Navire Walter Scott, Willard, parti le 6 oct.
Navire Havre, Venerd.
Navire Rienzi, Norton, parti le 1 oct.
Navire Canton, Riley, expédié le 10 sept.
Brick Damon, Scott, expédié le 27 août.
Brick Nelson Clark, Putnam, parti le 24 sept.
Brick Andubon, Hickling, expédié le 17 sept.
Sloop Orono, Soule, expédié le 2 octobre.
Navire Isaac Hicks, Perin.
Navire Mary Howland, Waare.
Navire John Holland, Jordan.
Barque Ste. Helena, partant au commencement d'oct.
Navire Robert Bowne, Mansfield.
Navire Huntsville, Eldridge, expédié le 9 oct.
Goëlette Bolina, Miner.

BOSTON.

Navire Rambler, Baxter, expédié le 3 oct.
Navire Mankasset, Sprague, expédié le 1er. oct.
Navire Ohio, Cutter, parti le 30 sept.
Navire Dalmatia, Winsor.
Navire Charleston, Eldridge, partant le 15 octobre.
Navire Rambler, Baxter.
Navire Columbus, Coffin, expédié le 24 sept.
Navire Clifton, Ingersoll, parti le 6 oct.
Navire Delhi, Crocker, parti le 27 sept.

PHILADELPHIE.

Barque Josephine, Johnson, expédiée le 1 octobre.
Navire John Cadmus, Blanchard, en charge, 7 oct.

BALTIMORE.

Navire Lagoda, Freeman, expédié le 9 oct.
Barque Mary, Nickerson, partant sous peu.
Navire Jane Rose, McIntosh, expédié le 7 octobre.
Navire Geard, Parker, parti le 29 sept.
Navire Glasgow, Swanson.
Navire Hark-away, Lenox.
Goëlette Exit, Sisson, parti le 8 octobre.

BANGOR [M.]

Le Conseller, Pierce, parti le 2 oct.

PROVIDENCE [R. I.]

Goëlette Minerva, ——, expédiée le 5 oct.

CHARLESTON.

Navire Saluda, Morris.
Brick Charleston, Burnett.
Brick Cora, Curtis.
Brick Bordino, Cooper.
Goëlette Forester, Stevens, expédiée le 7 sept.

PORTSMOUTH [N. H.]

Navire Rockingham, Dwight, expédié le 3 oct.
Goëlette Minerva, Eddy, expédié le 4 oct.

NORFOLK.

Brick Majestic, Amos, expédié le 22 sept.

LIVERPOOL.

Navire Orwell, Agar, en charge le 6 août.

LONDRES.

Navire Caroline, expédié le 6 août.

HAVRE.

Navire Garonne, Kimball, partant le 10 sept.
Navire Union, ——— partant le 1er septembre.
Navire Lafayette, ——— partant le 25 août.
Navire Republican, Larkin, partant le 1 septembre.
Navire Marengo, Russell, partant le 10 septembre.
Navire Robert Bownes, Mansfield, parti le 10 juillet.
Navire Salem, Destebecho, partant le 1 oct.
Navire La Ville de Paris, Trott, parti vers la fin d'août
Navire Rubicon, Rodgers, devant partir le 6 sept.

BORDEAUX.

Brick Gleaner, Richardson, partant le 20 sept.
Navire Anne Louise, Lemolte, parti le 22 août.
Navire Mohawk, Thing, partant le 25 août.
Navire Talma, Dillingham, parti le 10 sept.
Navire Helen Maria, Pratt, partant en août
Navire Ville de Bordeaux, Perrault, partant le 5 sept.
Navire Cardinal de Cheverause, partant le 15 sept.
Navire Vaillant, Fabre, partant le 10 septembre.

MARSEILLES.

Navire Charles, Edmondson, partant le 2 sept.
Navire Elizabeth Frith, en charge, le 14 août

NANTES.

Navire Zampo, Deminge, partant en aout.

CETTE.

Le Dogheton, Jovaston, parti le 26 juillet.

ANVERS.

Brick Vernon, Murphy, parti le 7 juillet.

DERNIERES DATES.

New-York	oct. 9	Liverpool	sep. 7
Boston	oct. 9	Londres	sep. 7
Philadelphie	oct. 9	Havre	sep. 6
Baltimore	oct. 9	Paris	sep. 5
Washington	oct. 8	Bordeaux	sep. 1
Charleston	oct. 12	Madrid	aout 25
Mexico	aou 20	Cadix	juil. 20
Tampico	oct. 2	Havane	oct. 6
Vera-Cruz	sept 20	Houston [Texas]	oct. 6

☞ AVIS—Le navire paquebot SEAMAN pour Baltimore, ayant été détenu, partira de la Levée cette après midi, à 5 heures, à laquelle heure les passagers sont priés de se trouver à bord. 18 oct

☞ AVIS—Le navire OSCOLA, capitaine Childs, venant de New-York, est en déchargement, vis à vis la marché aux légumes. Les consignataires sont priés de prendre leurs marchandises.
LEVI H. GALE, agent,
93, rue de la Commune.
18 oct

☞ AVIS—Le sac aux lettres du navire ANN, pour le Havre, sera retiré du comptoir des soussignés, demain à 4 heures et demie de l'après midi.
J. H. ASHBRIDGE,
17 oct 29, rue de la Commune.

☞ L'opinion ayant prévalu que j'avais établi une agence pour la vente de mes *graines de jardinage* à la Nouvelle Orléans, je préviens que je n'ai point d'agent dans aucune ville, bourg ou village de l'Union; et que toutes les graines qui proviennent de mon établissement sont envoyées *par ordre*. J'en ai actuellement à vendre un bel assortiment, de la récolte de 1838. 13 oct—6 GEO. C. THORBURN.

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS—En vertu d'une résolution du conseil de la municipalité No. 1, avis est donné que jusqu'au samedi 27 du courant, il sera reçu au bureau de la mairie des propositions cachetées pour la construction d'un édifice pour les forges de cette municipalité, conformément au plan et au devis faits par le voyer.
Le 18 octobre 1838.
18 oct C. GENOIS, maire.

BOUTEILLES—Bouteilles à porter et à madère, à vendre par H C CAMMACK & Co.
15 oct No. 3, Place de la Banque

MELASSE—Dix barils en magasin et à vendre par FRANCIS TURNER & Co.
15 oct 34, rue Poydras

AVIS LEGAUX.

COUR DE DISTRICT—Thomas O. Meux contre John Johnston.—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable cour du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale en cette ville, mardi le vingt novembre prochain, à une heure de relevée,

Un lot de terre avec la maison dessus dans l'îlet compris entre les rues St. Pierre, Girod et St. Paul, et le débarquement de la rue Julie, mesurant vingt cinq pieds de face à la rue St. Paul, sur cent vingt huit pieds, cinq pouces, trois lignes de profondeur entre lignes parallèles, le tout mesure anglaise, borné d'un côté par le lot no. cinquante cinq, de l'autre côté et sur la ligne du fond par d'autres propriétés, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent.

9o. Un autre lot de terre No. cinquante quatre dans le même îlet, mesurant vingt-cinq pieds de face à la rue St. Paul, sur cent vingt huit pieds cinq pouces et trois lignes de profondeur, entre lignes parallèles, le tout mesure anglaise, borné d'un côté par le lot No. cinquante six, de l'autre par le No. cinquante quatre, et sur la ligne du fond par d'autres propriétés, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, saisis dans l'affaire ci dessus.

Conditions comptant.
18 oct C. F. HOZEY, shérif.

COUR DE DISTRICT—Martin Gordon Jr. vs. L. R. Gainnié—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable cour du premier district Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en cette ville, mardi, le vingt novembre prochain à une heure de relevée.

Cinq lots de terre situés au faubourg Delord, en cette ville, dans l'îlet désigné comme No. huit, sur le plan original dudit faubourg, et compris entre les rues Tchoupitoulas, Amélioration, Suzette et Gaienne, savoir: cinq lots de terre désignés comme Nos. un, deux, trois, quatre et cinq, sur un plan tiré par J. Pourrat, arpenteur, daté du neuf avril 1836, approuvé par F. Wilkinson, paraphé arpenteur et déposé en l'office de C. Pollock, not. pub. Lesdits lots ayant ensemble les dimensions suivantes savoir: Le Lot No. un, trente trois pieds deux pouces de face à la rue Tchoupitoulas, sur cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles, et les lots Nos. deux, trois, quatre et cinq, chacun vingt trois pieds huit pouces une ligne et un cinquième de ligne face à la rue Tchoupitoulas, sur cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent et tous les droits, privilèges et avantages qui leur appartiennent, saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: trois mille cent dix piastres, comptant, et un cents avec intérêt sur mille trente piastres soixante sept cents du premier septembre 1838, jusqu'à parfait paiement et les frais d'encan compris, et la balance payable comme suit, savoir: mille cinquante quatre piastres soixante sept cents le premier décembre 1839—Mille cinquante sept cents le premier janvier 1839—Mille cinquante cinq piastres soixante sept cents le premier février 1839—Mille soixante cinq piastres soixante sept cents le premier avril 1839—Mille soixante dix piastres soixante sept cents le premier mai 1839—Mille soixante quinze piastres soixante sept cents le premier juin 1839—Mille quatre vingt piastres soixante sept cents le premier juillet 1839—Mille quatre vingt cinq piastres soixante sept cents le premier septembre 1839—Mille quatre vingt dix piastres soixante sept cents le premier octobre 1839—Onze cent piastres soixante sept cents le premier novembre 1839—Onze cent cinq piastres soixante sept cents le premier décembre 1839—Onze cent dix piastres soixante sept cents le premier janvier 1840—Onze cent quinze piastres soixante sept cents le premier février 1840—Et onze cent vingt piastres soixante sept cents le premier mars 1840.

19 oct C. F. HOZEY, shérif.

COUR DE DISTRICT—Joseph Bauver, h. o. l. et Jacques Lefort contre Wm. Henry White—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de District du 1er. district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en cette ville, lundi le cinq Novembre prochain, à une heure de relevée,

Quatre lots de terre situés au faubourg Annonciation, formant l'encoignure des rues du Marché et Pacaniers, désignés comme Nos. dix, onze, douze et treize, sur un plan particulier fait par Alfred Hémémé, daté du vingt sept septembre 1835, et déposé en l'office de Louis T. Caire, notaire public; lesdits lots ayant les dimensions suivantes: le lot No. dix mesure quarante six pieds dix pouces trois quarts de face à la rue du Marché, sur quarante six pieds trois pouces de profondeur; le lot No. onze (une encoignure) mesure trente deux pieds face à la rue des Pacaniers, sur quatre vingt un pieds de profondeur et face à la rue du Marché; le lot No. douze mesure trente et un pieds dix pouces face à la rue des Pacaniers sur quatre vingt un pieds de profondeur; et le lot No. treize mesure vingt neuf pieds quatre pouces face à la rue des Pacaniers sur quatre vingt un pieds de profondeur, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison de maître, cuisine et dépendances.

Cette criée étant la seconde et dernière les dits lots de terre seront définitivement adjugés au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qui sera offert à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant son obligation avec caution suffisante portant intérêt à cinq pour cent par an et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

19 oct C. F. HOZEY, shérif.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Etat de la Louisiane.—A tous ceux que cela peut concerner, Salut: Qu'il soit connu qu'attendu que John Taylor demeurant en la ville de la Nouvelle Orléans, a par l'entremise de André D. Doriocourt, député-régistre des testaments, dans et pour la Paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans, et ex-officio député Greffier de la Cour des Preuves, dans et pour la dite ville et paroisse, fait application à la Législature de la Louisiane, intitulé "Acte pour confirmer les titres de acquéreurs aux ventes judiciaires" Approuvé le 10 Mars 1834. Avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner, qu'un titre de propriété de vente fait par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la Paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, en date du sept septembre dernier 1838—rendu dans l'affaire de la mineure Sarah Ann Hemphill, tutrice, par le tuteur Salvet Ann Hemphill,—Jos. par le tuteur de la succession des Testaments, a été fait pour une vente faite et adjugée à la Bourse pour le compte de la mineure Sarah Ann Hemphill, la propriété ci après décrite, laquelle propriété a fut par suite adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur, savoir.

Description de la propriété d'après le transfert judiciaire:

Un lot de terre situé au faubourg Delord, en cette ville, mesurant trente pieds de face à la rue Dryades sur cent vingt pieds de profondeur, mesure française, joignant la propriété de John Hall d'un côté et de l'autre à la propriété appartenant à la mineure Sarah Ann Hemphill, adjugée à John Taylor, pour le prix de trois mille neuf cents piastres—$3900.

Conditions de la vente: cinq cents piastres comptant et la balance à un, deux, trois, quatre, cinq, six, et sept mois, pour billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Avis est aussi, donné par le présent que tous ceux qui pourraient avoir quelques réclamations à faire valoir sur ladite propriété ou à faire dans l'ordre du déclaré en conséquence de la défectuosité de la procédure et de la vente à ce faite par la dite Cour, de quelque manière que ce soit, à lui présentée sous le temps et la mode de la vente en vertu de laquelle cause quelconque, sont par le présent avisé de se présenter avant la trentième publication du présent avis dans les papiers publics, pour le faire, sous quelque forme, une la sentence à homologuer, comme le demande le dit acquéreur.

En foi de quoi, j'y ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour des Preuves, ce 17me. jour de septembre A. D. 1838.

AND D DORIOCOURT,
19 sept Député-Régistre des Testamens

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—A tous ceux que ces présentes concerneront, Salut—Attendu que Joseph Marcel Ducros et Basile Beauregard ayant acheté à une vente faite par le shérif de la paroisse de Plaquemines, l'acquit ci après décrite, n'est adressé à cette cour en la dite vente par enregistrement d'octobre de l'année 1838, pour un avis conformément à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte pour confirmer les titres aux ventes judiciaires" approuvé le 10 mars 1834. Qu'il soit connu, et toutes personnes ou par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la cour de paroisse, qui pourraient avoir droit à la propriété et après décrite, en conséquence de tout défaut et irrégularité dans le jugement du procès, dans l'ordre de vente, ou dans les publications, ou par toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation l'avis ou le temps de la vente, ou pour toute autre cause quelconque, de faire valoir leurs droits dans les trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété fut vendue par le shérif, suivant le bulletin du jour du septembre de l'année 1838, en vertu d'un ordre de cette cour rendu le 26 de juillet de l'année 1838, dans l'affaire de J. M. Ducros vs Henry Doux No. 11,065 du docket de cette cour, à laquelle vente les dits Joseph Marcel Ducros et Basile Beauregard ont été rendus acquéreurs pour le prix de $9630 payable comptant.

Description de la propriété d'après le transfert judiciaire:

La moitié indivise des six lots de terre ci après décrits, savoir: Dans l'îlet situé dans le nouveau faubourg, Marigny, et compris entre les rues Urquhart, St. Bernard, Annette et Girod, ledit îlet désigné par le no. 45 conformément à un plan dressé par Joseph Pilié portant la date du 6 novembre 1809, et déposé au greffe de J. N. Duncan, alors notaire public en cette ville, les dits lots de terre désignés par les Nos. 7, 8, 12, 13, 14 et 15 sur un plan figuratif déposé au greffe de Jos. Cuvillier, et mesurant, savoir: Le lot No. 7, 33 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Girod, sur 100 pieds de profondeur; le No. 8, 33 pieds de face à la rue Girod, sur 127 pieds, 10 pouces et 5 lignes de profondeur. Les lots Nos. 12 et 13 ayant chacun 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Urquhart, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, et les lots Nos. 14 et 15 ayant chacun 31 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Annette, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

Bureau du greffier, Nouvelle Orléans le 16 octobre 1838.
19 oct—3 Jps J. OLLIE, Député greffier.

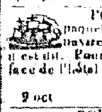

A LOUER—Une maison de résidence, à deux étages, située rue Dumaine entre les rues Bourgogne et Dauphine, consistant en quatre appartements, salle à compagnie, salle à dîner en bas, et deux chambres à coucher en haut; de plus une cuisine, trois chambres, à domestiques, chambre à lessiver, et une grande cuve. On peut en donner possession le 1er. de novembre prochain. S'adresser à
THOS. URQUHART,
18 oct—5 No. 2, rue Royale

200 BARRILS PEINTURE blanche de qualité supérieure, en débarquement et à vendre par P. CUSACHS,
18 oct. Rue St. Pierre, No. 5, face à la place.

PEINTURES, Huile, Therebentine, vernis pinceaux et autres articles de la même branche, d'importation directe; continuellement à vendre à des prix modérés, par P. CUSACHS,
18 oct Rue St. Pierre No. 5, face à la Place.

A LOUER—Un bureau en face de la rue, au premier étage, à l'encoignure des rues du Camp et de la Commune, au-dessus du Bureau d'Assurance de l'Ouest et la Marine s'adresser à
16 oct GEORGE GREEN & BROTHER.

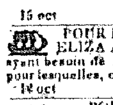

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE.—Partie marronne de chez le soussigné depuis le 13 du mois de septembre, la mulâtresse CAROLINE, âgée d'environ 22 ans, plutôt grande que petite, et assez bien bâtie. Les doigts de sa main gauche sont marqués d'une brûlure, et elle a sur un des bras un dessin dessiné en encre indienne. La récompense ci-dessus sera payée à quiconque la conduira chez son maître, rue Elnure, 3me municipalité.
18 oct—4 JOHN MORRIS.

MAGASIN DE LIBRAIRIE de la *Nouvelle Orléans*—Les ouvrages suivans viennent d'être reçus:

Le nouveau Tarif de 1838 et 39,
Ready Reckoner, ou mesures expéditives,
Tables d'intérêts, de Rowlett,
Tables d'avances sur les sterlings anglais.
NORMAN, STEEL & Co.
17 oct No. 12, rue Bienville

LES soussignés offrent à vendre, 200 paniers champagne, Nectar mousseux et Œil de Perdrix, 200 caisses Hock, consistant en Nierstainer, Hochheimer, Rudeshaimer et Huckeimer, 20 caisses vieux vin d'Oporto et de sherry, 5 demi-pipes vieille eau de vie de champagne, 24 douzaines cordiaux de Hazenburg, huile pour Gibney.
9 oct W F VIGERS & Co.
30, rue Bienville

CAFÉ de St. Domingue—200 sacs café de Saint-Domingue à vendre par
GEORGE BEDFORD,
15 oct 22, rue Bienville.

CHAUX DE THOMASTON—700 barils chaux de Thomaston, en bon ordre, en débarquement du brick Julia Helen, vis à vis la rue Delor à vendre par GEORGE BEDFORD,
15 oct 22, rue Bienville.

LES soussignés demandent des billets de la Trésorerie du Texas. ROBINSON & Co.
15 oct No. 45, rue du Camp.

LES soussignés désirent acheter des billets du Mississipi. ROBINSON & Co.
15 oct No. 45, rue du Camp.

CHAMPAGNE—Un petit lot de champagne sera vendu à bas prix pour clore un envoi, par
H C CAMMACK & Co.
15 oct No. 3, Place de la Banque.

FARINE—650 barils farine superfine, en magasin et à vendre par HEFFORD & SORGENFREY,
15 oct 34, rue du Commerce.

THEATRE ST. CHARLES.

Représentation extraordinaire, Au bénéfice de M. A. Crébassol.

Par une société d'Amateurs. Dimanche 21 octobre 1838

La première représentation de LE DERNIER

DES COMTES D'EGMONT

OU LA BELGIQUE EN 1560,

Drame en 5 actes en vers, et à grand spectacle, par A. Crébassol.

Le spectacle sera terminé par UN VAUDEVILLE AMERICAIN,

Représenté par les artistes dudit théâtre.

☞ En attendant: *Jeanne de Naples* petite fille de Robert le Diable; drame en 5 tableaux, par A. Crébassol; l'*Oncle et le Neveu*, comédie en 2 actes, par le même.

LIQUEURS DU PAYS—50 barils vieille eau de vie de pêche, 50 barils whiskey de Monongahela; 40 barils liqueurs assorties; 30 du même, à vendre par WOOD & SIMMONS,
18 oct No. 80, rue des Magasins.

SAUMONS—300 baquets saumon, à vendre par WOOD & SIMMONS,
18 oct No. 80, rue des Magasins.

BOUCAUDS POUR MELASSE—200 boucauts à vendre par WOOD & SIMMONS,
18 oct No. 80, rue des Magasins.

VINS—30 pipes et 60 demi-pipes vin de Madère de Sicile; 12 pipes vin de Sherry; 50 quarts vin Porto à bon marché; 50 quarts pipes madère de do; 100 paniers champagne; 200 caisses vin rouge, à vendre par WOOD & SIMMONS,
18 oct No. 80, rue des Magasins.

THEREBENTINE ET HUILE DE TANNEURS—50 barils huile de tanneurs; 20 do esprit de thérébentine, à vendre par
18 oct WOOD & SIMMONS, 80, rue Magasins.

FOIN—50 balles foin, 100 barriques chaux, en bon ordre, en débarquement du navire Manco, de Philadelphia, à vendre sur la Levée, par
J. H. ASHBRIDGE,
18 oct 29, rue de la Commune.

CHANGE sur Paris, New-York, et la Havane à vendre par R. GRONING & Co.
18 oct

SUCRE et café de la Havane—1396 sacs café de la Havane, 309 caisses sucre jaune, 160 do blanc, en débarquement et à vendre par
R. GRONING & Co.
18 oct

CAFÉ de Rio—350 sacs café de Rio, à vendre par R GRONING & Co.
18 oct

EAU DE VIE—17 pipes et 8 demi pipes eau de vie de Seignette, à vendre par
R GRONING & Co.
18 oct

175 Barils mélasse bonne qualité, à vendre par VILLATTE & LEBLANC,
17 oct 56, Vieille Levée.

35 Boucauts sucre en magasin et à vendre par VILLATTE & LEBLANC,
17 oct 56, Vieille Levée.

75 barils huile de baleine, en magasin et à vendre par VILLATTE & LEBLANC,
17 oct 56, Vieille Levée.

DOUBLONS, à vendre par G. R. STRINGER,
17 oct 50, rue du Canal.

BILLETS de la Banque des Etats Unis, à vendre par G. R. STRINGER,
17 oct 50, rue du Canal.

ESPECES en demande par G. R. STRINGER,
17 oct 50, rue du Canal.

BILLETS du Mississipi, de l'Alabama, du Tennessee et d'autres états, achetés par
17 oct G. R. STRINGER, 50, rue du Canal.

CORDES D'EMBALLAGE—25 rouleaux, à vendre pour clore une consignation.
JOSEPH LANDIS & Co.
17 oct 14, rue Poydras.

PORC DESOSSE—100 quarts porc désossé convenable pour le marché de la Havane, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co.
17 oct 14, rue Poydras.

CHANGE sur Boston, à 10 jours de vue, à vendre par J. H. ASHBRIDGE,
17 oct 29, rue de la Commune.

BONS de la Banque des Citoyens, portant 5 1/2 pour cent d'intérêt, et payables à Londres et à Paris, à vendre par PATTON & PICKRELL,
17 oct 9, rue du Camp.

ACTIONS des Banques du Commerce, d'Orléans, du Gaz et de Carrollton, à vendre par
17 oct PATTON & PICKRELL, 9, rue du Camp.

BILLETS de l'Alabama et du Mississipi, en demande par PATTON & PICKRELL,
17 oct 9, rue du Camp.

COUVERTES EN LAINE, reçues et à vendre par le soussigné—22 balles de couvertes en laine.
17 oct—3 S. T. HOBSON & Co.

G. R. STRINGER, *Bureau de Change*, rue du Canal, No. 50, Nouvelle-Orléans, achète et vend des lettres de change, billets à ordres, actions de banques et autres; des billets de banque sans cours, des doublons, souverains et autres monnaies en or, à des taux très raisonnables. 17 oct—1 an

PLUMES—100,000 plumes, du No. 10 au No. 80, venant d'être reçues et à vendre à la Librairie de la Nouvelle Orléans, par NORMAN, STEEL & Co,
16 oct Rue Bienville, No. 12

SACS DE PITRE—300 sacs de pitre de Campêche à vendre par E & J ANDREWS,
16 oct No. 32, rue Gravier

CORDES D'EMBALLAGE—1000 rouleaux de cordes d'une qualité supérieure en magasin et à vendre par PIERCE SHANNON & BROTHER,
16 oct No. 57, rue des Magasins.

CHARBON—100 boucauts charbon de première qualité de Lehigh et de Schuylkill, pour l'usage des familles, à vendre par JAMES D DENEGRE,
No. 16, rue de la Douane.

AVIS.—Restaurat Français.—Le soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public que Samedi 20 octobre, il fera l'ouverture d'un NOUVEAU RESTAURAT, rue du Camp, passage de l'Arcade, ci-devant emplacement des bains.
L. CANONGE.
Ce dernier restaurateur rue de Chartres, No. 159.
17 oct—14

AVIS—La société qui existait entre Isaac Philipe et Frédéric Slouhty, est de consentement mutuel dissoute à compter de ce jour, et Isaac Philipe demeure seul chargé du règlement des affaires de la dite société et continue les mêmes affaires pour son compte particulier.
Nelle. Orléans, le 15 octobre 1838.
ISAAC PHILIPS.
16 oct—3 F. SLOUHTY

AVIS—Les propriétaires des caveaux et tombeaux numérotés 11 à 11 courant, portant les nos. 30, 271, 355, 604 et 607, sont invités à payer de suite au bureau du conseil de ville de la première municipalité le coût ... qui sont chargés ... le montant ... publication ...

P. S. De plus quatre tombeaux n'ayant pas de numéros.

Nelle Orléans le 12 octobre 1838
16 oct—3 J. D. LAMBERT, collecteur.

AVIS—La DUVIGNAUD, avocat, tient son bureau, passage de la Bourse, entre les rues St Louis et Conti. 17 oct—6

CHAMBONS—... Chambon de fer ... pour l'usage des familles ... MM P. O SORBE & Co., 118, rue Royale. MM. K TURNER & Co, 34, rue Poydras, ou à la Compagnie d'Assurance du Commerce, rue des Magasins no. 41.

On dans la cour d'entrepôt, immédiatement au dessus de la Presse à Coton d'Orléans. 17 oct—6

CHARBON DE SCHUYLKILL—Cassé pour l'usage des petits poêles et fourneaux de cheminées, n'ayant pas de poussière, à vendre rendu à domicile à $8 le boucaut ou à $4 le baril. S'adresser à
ANDREW S. BARKER,
17 oct 69 1/2, rue de la Commune.

CHANGEMENT DE DOMICILE—Mme. M. C. Page a transporté son établissement du No. 23, rue du Canal, au No. 147, rue Chartres, connu ci-devant sous le nom d'*Hôtel d'Orléans*, où elle continuera à recevoir comme auparavant ses amis. 17 oct—6

NOURRICE A LOUER—Une bonne nourrice à louer, s'adresser au bureau de l'Abeille.
16 oct—3

$100 DE RECOMPENSE—Un Français nommé Jâgo est parti de l'habitation de Mme. Dubouchet-DeGray, située au dessous de la Nouvelle-Orléans, samedi 13 du courant, enlevant avec lui une esclave nommée Mélite, mulâtresse, depuis longtemps dans le pays, parlant bien le français, taille moyenne, teint très clair, assez jolie tournure, ayant plusieurs dents de devant cariées et gâtées, elle a aussi un mal à un pouce, la dite mulâtresse est âgée d'environ 20 ans.

Le nommé Jâgo est âgé d'environ 27 ans, taille moyenne, cheveux châtains, peu barbe, figure rouge, la lèvre supérieure relevée, cambré et doit savoir parler un peu anglais.

La récompense ci dessus sera payée à quiconque arrêtera et logera dans une des prisons de cet Etat le dit Jâgo ainsi que la mulâtresse.

Ils ont traversé le fleuve samedi matin de bonne heure, à bord du Ferry de la Seconde Municipalité et l'on suppose qu'ils se sont mis en route pour sortir de l'Etat. S'adresser à E. GANUCHEAU,
16 oct—5 No. 15, Vieille Levée.

EN débarquement du navire McLellan venant de Bordeaux et à vendre par les soussignés:
372 barriques vin rouge, marques diverses; 27 barils de blanc haut sauterne; 45 do vinaigre; 20 demi pipes vieux cognac; 8 barils cornichons; 200 caisses vin rouge, de 12 bouteilles, 150 caisses cerises à l'eau de vie; 150 caisses fruits du nord 1800 paniers anisette.
A CAPDEVIELLE & Co.
15 oct rue Toulouse, No. 19

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson—Cour des Preuves—Attendu que Raphaël Beauvais a présenté à la cour une pétition à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession vacante de feu Adolphe Schnelle décédé ab intestat: Avis est donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
17 oct—3 en 10 F. DUGUE, juge.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson—Jeudi, le vingt cinq octobre courant 1838, à midi, conformément aux règlements de police de la Paroisse de Jefferson, et particulièrement à un règlement spécial adopté le 2 février, mil huit cent trente sept, et dument promulgué et aussi conformément à la décision d'un jury dûment convoqué, je procéderai dans la salle d'audience de la Cour de paroisse, dans et pour cette paroisse, à la vente au rabais des travaux nécessaires à l'érection d'une nouvelle levée et du chemin suivant la dite levée, en face de la partie supérieure de la ville de Carrollton, et de la partie inférieure de la propriété de M. Hy. G. Schmidt, ou de son héritier ancien, située au dessus de Carrollton entre la propriété de M. Hy. R. Pottier et celle de M. Preston, en cette paroisse. Les dimensions de la levée et moyen de paiement seront annoncés au moment de l'adjudication.
17 oct—8 F. DUGUE, juge.

AUX ENTREPRENEURS.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson—Jeudi le 25 octobre courant, à midi, conformément à la loi et aux règlements de police de la Paroisse de Jefferson, je procéderai dans la salle d'audience de la Cour de Paroisse pour ladite paroisse et pour compte des propriétaires à la vente au rabais, des travaux nécessaires à l'érection d'une nouvelle levée et des chemins devant ladite levée en face des lots de terre, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 et 5 sur le plan de Bellegrove, et formant partie de l'ancienne habitation Holliday en cette paroisse. Les dimensions de la levée et du chemin ainsi que le mode de paiement seront annoncés au moment de l'adjudication. L'acquéreur devra fournir caution.
17 oct—8 F. DUGUE, juge.

VINS—17 barils vin doux de Malaga,
40 do do sec do
45 vieux vin de Catalogne,
218 caisses citrons de Malaga,
800 caisses sucre blanc de la Havane,
1600 sacs café vert et triage de la Havane,
200 milliers de cigarres assortis,
170 livres safran espagnol,
à vendre par M. S. CUCULLU, LAPEYRE & Co.
16 oct Rue Toulouse, No. 27.

BLEKER & Co,
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES,
No. 92 rue de la Commune
9 oct—15, 3ps

DES avances libérales seront faites sur des consignations de coton, à nos amis de Liverpool.
BLEKER & Co.
9 oct—15, 3ps 92, rue de la Commune

EN débarquement du navire McLellan, venant de Bordeaux, et à vendre par les soussignés:
200 demi-boîtes petits pois conservés,
50 boites do do
100 boites cèpes à l'huile,
25 caisses fruits au vinaigre,
32 caisses de vin Grand Larose en demi-bouteilles,
10 caisses de vin Château Bogur 1834, bouchées en verre,
90 caisses de vin St. Julien médoc,
8 caisses Sauterne 1er cru 1832,
20 caisses de 6 bouteilles vin rouge Laffitte 1833, bouchées en verre et en porcelaine.
16 oct H. PALOC & DUFOUR.

100 PIECES toile d'emballage de chanvre de Dundee, de 42 pouces, à vendre à bas prix pour clore une facture par
5 oct HUGO C. GILDEMEESTER,
45, rue Bienville

SUCRE BLANC DE LA HAVANE—200 caisses sucre blanc de la Havane, qualité supérieure, à vendre par WILLIAM G. HEWES & Co
5 oct rue Natchez.

OIGNONS et AVOINE—15 sacs oignons et 20 sacs avoine, à vendre par
15 oct FRANCIS TURNER & Co.
34, rue Poydras

GRAISSE—600 barillets graisse de première qualité, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co.
16 oct 14, rue Poydras.

BEURRE DE L'OUEST—40 fréquins Beurre de l'Ouest, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co.
16 oct

LIVRES POUR LES FESEURS DE COTON.—Un nouvel envoi de cet ouvrage vient d'être reçu et est en vente à la Librairie de la Nouvelle-Orléans.
NORMAN STEEL & Co.
16 oct Rue Bienville, No. 12.

HUILE DE LIN—10 barils en magasin et à vendre par G. DORSEY,
16 oct 44, Vieille Levée.

JAMBONS PLATS COTES—40 boucauts supérieurs de Cincinnati, en magasin et à vendre par
16 oct G. DORSEY, 44, Nelle Levée.

MOUSSE—40 balles de Mousse de première qualité en magasin et à vendre par
DEVEZIN & DOSSAT,
24, rue Gravier.

Plats-Côtes—50 boucauts jambons plats côtes, de Cincinnati, à vendre par
JOSEPH LANDIS & Co.
16 oct 14, rue Poydras.

VIN de Madère en demi-pipes en magasin et à vendre par HUGO C GILDEMEESTER,
16 oct 45, rue Bienville

CONSERVES au vinaigre assorties, de Boston, en bocaux d'un gallon et d'un demi gallon; Ketchup aux noix et aux tomates; sauces au poivre, en magasin et à vendre par HUGO C GILDEMEESTER
16 oct 45, rue Bienville.

GARANCE d'Allemagne, en magasin et à vendre par HUGO C GILDEMEESTER,
16 oct 45, rue Bienville

GIROFFLES et Muscades, en magasin et à vendre par HUGO C GILDEMEESTER,
16 oct 45, rue Bienville

KIRSCH WASSER—article supérieur, en magasin et à vendre par
HUGO C GILDEMEESTER,
16 oct 45, rue Bienville

FARINE—400 barils farine fraiche reçus et à vendre par G. DORSEY,
16 oct 44, Nouvelle Levée.

SACS EN PITRE—75 balles en magasin et à vendre par G. DORSEY,
16 oct 44 Nelle Levée.

AUX capitaines de bateaux à vapeur—Bois de pin de la meilleure qualité à vendre à 25 50 la corde tout livré. W E & R MURPHY,
16 oct 132, Vieux Bassin

CHARBON de chemil—Un petit lot de charbon de chemil, à vendre par W E & R MURPHY,
16 oct No. 132, Vieux Bassin

GOUDRON—300 barillets goudron en bon ordre, récemment reçus et à vendre par
W E & R MURPHY,
16 oct No. 132, Vieux Bassin

VIEUX Whiskey d'Irlande en magasin et à vendre par HUGO C GILDEMEESTER,
16 oct 45, rue Bienville

500 CAISSES CERISES de Gurland fières en bouteille blanche et capsules à vendre à très bas prix pour du comptant ou du bon papier sur place, par HT. DEGOER & RIFFLARD.
16 oct—8 93, rue de Chartres

FORMATION DE SOCIETE—George Green a ce jour, formé une société avec son frère Charles R Green, et continuera les affaires de commission sous la raison de GEORGE GREEN & BROTHER,
16 oct 26, rue du Camp.

TRAITES SUR LONDRES à vendre par
A. M. DE MIRANDA,
16 oct N. 113, rue Bourbon.

EAU DE VIE ET GENIEVRE—15 demi pipes d'Eau de vie Cognac,—5 pipes Genièvre de Hollande. L. G. SASSINOT,
16 oct Rue St. Louis, No. 90.

BOIS ROUGE—79 barils et 150 sacs en magasin et à vendre par G. DORSEY,
16 oct 44, Vieille Levée.

COUPEROSE—25 barils en magasin et à vendre par G. DORSEY,
16 oct 44, Vieille Levée.

FARINE—160 barils marque de l'âge, en débarquement du steamer Selman, à vendre par
G. DORSEY,
16 oct 44, Vieille Levée.

FICELLES à Seine—150 balles ficelles à Seine, en magasin et à vendre par
PIERCE SHANNON & BROTHER,
16 oct 57, rue des Magasins.

CHANVRE d'emballage—200 rouleaux en magasin et à vendre par
PIERCE SHANNON & BROTHER.
16 oct 57, rue des Magasins.

WHISKEY de Monongahela—200 barils d'une qualité supérieure à vendre par
PIERCE SHANNON & BROTHER,
16 oct 57, rue des Magasins.

CIDRE de champagne—200 caisses, d'une qualité supérieure, en magasin et à vendre par
PIERCE SHANNON & BROTHER,
16 oct 57, rue des Magasins.

TABAC—200 caisses tabac du Kentucky et de la Virginie, en magasin et à vendre par
PIERCE SHANNON & BROTHER,
16 oct 57, rue des Magasins.

POELES à cuisines de diverses qualités, reçus et à vendre par
PIERCE SHANNON & BROTHER,
16 oct 57, rue des Magasins.

VINAIGRE—20 barils vinaigre de cidre, à vendre par ROBERT H WHITE,
16 oct No. 31, rue Gravier

RESINE—50 barils Résine, à vendre par
ROBERT H WHITE,
16 oct No. 34, rue Gravier.

TABAC—200 caisses tabac manufacturé à vendre par ROBERT H WHITE,
16 oct No. 34, rue Gravier.

OSNABURG—20 balles à vendre par
ROBERT H WHITE,
16 oct No. 31, rue Gravier.

HUILE, Blanc de Baleine et Savon—2300 gallons huile de baleine; 500 caisses Blanc de Baleine; 300 caisses Savon No 1, de Robinst 400 do No. 1, en magasin et à vendre par ROBERT H WHITE.
16 oct No 34, rue Gravier.

CLOUX—300 barillets de cloux assortis, à vendre par ROBERT H WHITE.
16 oct No 34, rue Gravier.

BEURRE—15 fréquins beurre de Goshen, en débarquement du navire Louisville et à vendre par
ROBERT H WHITE,
16 oct No 34, rue Gravier.

HUILE d'hyver à vendre par
E & J ANDREWS,
16 oct No. 32, rue Gravier.

MAIS—1500 boisseaux maïs de première qualité, à vendre par E & J ANDREWS,
16 oct No. 32, rue Gravier.

CAFÉ—150 sacs Café à vendre par
E & J ANDREWS,
16 oct No. 32, rue Gravier.

SUCRE—13 boucauts sucre à vendre par
E & J ANDREWS,
16 oct No. 32, rue Gravier.

DRAYS & CHARRETTES—Un autre assortiment reçu de la manufacture bien connue de John Wood, de Philadelphie, et à vendre par
JAMES D DENEGRE,
16 oct No 16 rue de la Douane.

BROUETTES—Une douzaine Brouettes, en débarquement du navire Hellah, de Philadelphie et à vendre par JAMES D DENEGRE,
16 oct No 16, rue de la Douane

NOURRICE—On a besoin d'une nourrice saine et sans enfans: on préférerait une négresse. S'adresser de suite, au No. 238, rue des Remparts entre St. Anne et Dumaine. 13 oct—6

IMPRIMEUR LITHOGRAPHE—Un bon imprimeur Lithographe trouvera de l'emploi en s'adressant au bureau de l'Abeille. 13 oct—6

DEMANDE de Tonneliers—On a besoin de deux tonneliers pour travailler sur une habitation. S'adresser de suite à LAURENT MILLAUDON,
16 oct 140, rue Bourbon

BISCUIT FIN—200 barils en bon ordre, à vendre par GODFREY, LAWRIE & SMALL,
12 oct 28, Vieille Levée.

GRAISSE—1000 barillets graisse en feuilles de qualité supérieure, à vendre par
JOSEPH LANDIS & Co.
9 oct 14, rue Poydras

WHISKEY—100 barils whiskey rectifié, de marques prisées, à vendre par
JOSEPH LANDIS & Co.
9 oct 14, rue Poydras

BEURRE—20 fréquins beurre de Goshen, à vendre par ROBT. H. WHITE,
9 oct 34, rue Gravier.

BLANC DE BALEINE—500 caisses blanc de baleine, de New Bedford, en magasin et à vendre par ROBT. H. WHITE,
9 oct 34, rue Gravier.

JAMBONS PLATS COTES—40 barriques jambons de Cincinnati, en magasin et à vendre par
8 oct. G. DORSEY, 44, Nouvelle Levée.

BOIS ROUGES—60 barils en magasin et à vendre par G. DORSEY,
8 oct 44, Nouvelle Levée.

SACS EN PITRE—60 balles de 3 et 3 1/2 boisseaux, en magasin et à vendre par
8 oct. G. DORSEY, 44, Nouvelle Levée.

DROGUES fraîches reçues par les navires Semmen, Concordia et St. Cloud et à vendre à des conditions avantageuses par
JARVIS & ANDREWS,
Droguistes en gros et en détail, encoignure des rues Commune & Tchoupitoulas.
8 oct

CAFÉ et sucre de la Havane—66 sacs café de la Havane, et 250 caisses sucre jaune de la Havane, en débarquement du brick AE, à vendre par
R. GRONING & Co.
8 oct

HUILE DE LIN—10 barils en magasin et à vendre par G. DORSEY,
8 oct 44, Vieille Levée.

HUILE de Térébenthine—Les soussignés ayant pris des arrangements, tiendront constamment un grand approvisionnement de peintures, huiles, térébenthine, livrables sur demande, et à des conditions avantageuses. JARVIS & ANDREWS,
8 oct Encoignure Commune et Tchoupitoulas

BLANC de céruse No.—200 barillets de qualité supérieure, à vendre par
JARVIS & ANDREWS,
8 oct Encoignure Commune et Tchoupitoulas

LINSEYS—22 balles linseys couleurs noir, blanche, rouge et mélangés, en débarquement du brick R. Groning, à vendre par
GODFREY, LAWRIE & SMALL,
8 oct 28, Vieille Levée.

CHANGE sur Londres, à vendre par
8 oct R. GRONING & Co.

ACTION de Banque de la Cité et de la Bourse, en demande par PATTON & PICKRELL,
8 oct 9, rue du Camp.

MADERE DE L'INDE ORIENTALE—47 caisses de 1 à 2 douzaines chaque; idem en dames-jeannes, qualité supérieure. En magasin et à vendre par P. D. GALLWEY,
31, rue de la Commune.

FONDS de la Douane—à vendre aux taux les plus bas par A S BARKER,
6 oct 69 1/2, rue de la Commune

DRAYS ET CHARRETTES—En débarquement du navire Chester, de Philadelphie, 10 superbes drays et charrettes de Philadelphie, à vendre par JAMES D. DENEGRE,
6 oct 16, rue de la Douane.

WAGONS—Un fort wagon à 4 chevaux, convenable aux habitations, manufacturé par John Wood, de Philadelphie, en débarquement du navire Chester, et à vendre par
6 oct. JAMES D DENEGRE, 16, r. de la Douane.

ROUES DE CHARRETTES—Par le Chester, Il a été reçu un nouvel assortiment de 30 paires de charrettes à bœufs, qui complètent l'assortiment en toutes grandeurs, à vendre par
JAMES D. DENEGRE,
6 oct 16, rue de la Douane.

PANTOUFLES—Pantoufles en maroquin noir et en peau rouge pour femmes, à vendre par
FROST & Co.
6 oct No. 8, rue de la Douane.

BEURRE—20 fréquins beurre frais de Goshen, et 40 barillets de l'Ouest, à vendre par
COOLIDGE & PLIMPTON,
6 oct 56, rue Gravier

CHARBON de chemil d'importation directe de Liverpool—Quelques centaines de barils, en magasin et à vendre par A S BARKER.
Prix: $1 50 le baril, tout rendu.
6 oct 69 1/2, rue de la Commune

GARANCE d'Allemagne, en magasin et à vendre par HUGO C GILDEMEESTER,
5 oct 45, rue Bienville.

GIROFFLE et muscades, en magasin et à vendre par HUGO C GILDEMEESTER,
5 oct 45, rue Bienville

PORC—200 barils porc désossé, du mess et mou M. O. du Mississipi, en magasin et à vendre par LAYET & AMELUNG,
5 oct 19, rue du Commerce.

FARINE—250 barils farine superfine et 45 do do fine faite du blé nouveau, en magasin et à vendre par LAYET & AMELUNG,
5 oct 19, rue du Commerce

ROUES DE CHARRETTES—Reçues par le navire Hellah, venant de Philadelphie; un assortiment de roues légères et roues de charrettes à boeufs de toutes grandeurs. Les habitans et marchands, peuvent s'en approvisionner, s'adresser à
16 oct JAMES D DENEGRE
No. 16, rue de la Douane.

Pour Velasco et Galveston Texas.

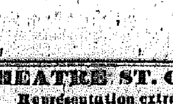

Devant partir mardi 1er nov., à 10 heures du matin.

LE steamer COLUMBIA, doublé et chevillé en cuivre, commandé par le capitaine John Wade, partira positivement comme il est dit ci-dessus.

Les passagers pour Brazoria, Columbia et Quintana, seront débarqués et pourvu être assurés que ce steamer sera ponctuel dans ses voyages.

Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements bien garnis, pour 200 passagers de chambres, et 100 sur le pont, s'adresser à bord ou à
JAMES REED & Co.
38, rue de la Commune.

N. B. On ne prend du fret que pour Galveston seulement, et aucun fret ne sera reçu après le 31 du courant.

Aucune chambre ne sera retenue à moins qu'elle n'ait été payée d'avance.

Le régistre pour inscrire les noms des passagers est déposé au bureau no. 38, rue de la Commune.

☞ On ne prend en paiement que des billets des banques de la Nouvelle Orléans.

☞ Les exportateurs sont invités à faire expédier leurs marchandises le 31 du courant et de faire leur manifeste d'exportation en duplicata, un desquels devra être remis à la douane, et l'autre au bureau des agens dudit navire. 18 oct

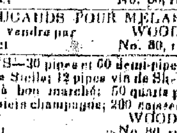

PAQUEBOT HEBDOMADAIRE REGULIER, entre la Nouvelle-Orléans et la Mobile—Le steamer ISABELLA capitaine Chs. Walker, ayant éprouvé des réparations générales, reprendra ses voyages réguliers comme il est d'usage maintenant; il commencera samedi prochain 21 du courant et partira du bout du chemin de fer Pontchartrain après l'arrivée des chars de midi. A son retour, il partira de la Mobile, tous les mercredis. Ses emménagements sont supérieurs, et l'on portera toutes sortes d'attentions aux passagers. Pour fret ou passage, s'adresser à WALKER KNIGHT & Co,
18 oct 26, rue de la Nelle Levée.

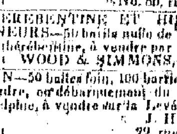

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI.—Le beau steamer PLATTE, d'un faible tirant d'eau, capt. O Herd, partira pour les ports ci-dessus et tous les lieux intermédiaires, samedi prochain, 20 du courant, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à
PIERCE SHANNON & BROTHERS,
16 oct. No 57, rue des Magasins.

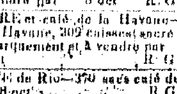

POUR ST. LOUIS ET ALTON et tous les ports intermédiaires—Le superbe bateau à vapeur GEO. COLLIER, bien connu et ayant des chambres hautes, capitaine Birdsound, ayant la plus grande partie de son chargement engagée et retenu à bord, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de superbes emménagements, s'adresser à bord ou à
BOGERT & HAWTHORN,
12 oct 63, rue Gravier.

PAQUEBOT REGULIER. Pour Bâton Rouge, Plaquemines, Donaldsonville, et tous les lieux intermédiaires.

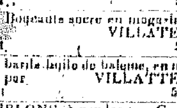

Le steamer MARINER, capitaine J B Noland, fera les voyages comme paquebot régulier, pendant la saison, et partira de la Nouvelle Orléans tous les samedis, à 10 heures du matin, et de Bâton-Rouge tous les mardis à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à ROBESON & SEWALL.
5 oct 44, rue du Camp.

Paquebot entre la N-Orléans et Bayou Sara.

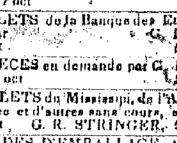

Le superbe steamer HUNTSVILLE, paquebot entre la Nlle Orléans et le Bayou Sara, sera prêt à prendre du fret, lundi après midi jusqu'à l'heure de son départ—Jours de départ: tous les Mercredis, à 10 heures d'ici, et du Bayou Sara, tous les samedis à la même heure précise. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à SMITH & VOORHEES,
25, rue du Camp.

N. B. Le Huntsville a été inspecté et ensuite réparé et marqué A. 1. au bureau de l'Assurance. 2 oct

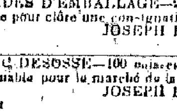

AVIS aux personnes qui désirent visiter les Attakapas ou les Opelousas.

Le steamer GALINIAN, ayant de très bons emménagements partira du village Indien situé à trois lieues dans le Bayou Plaquemines, tous les Lundis à midi précis, et reviendra pour partir pour les Opelousas tous les Jeudis à midi, pendant la saison des eaux basses—Les passagers trouveront toujours chez M. J. Orillon des voitures pour les transporter, et des waggons pour leurs baggages ou marchandises.
4 sep FOLLAIN, BELOCQ & DEJELOS.

POUR LA BAIE ST. LOUIS, Passe Christian Biloxi et Pascagoula.

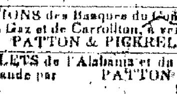

Le steamer GIRAFFE, à basse pression, capit. Swiler, partira pour les ports ci-dessus tous les mercredis et samedis matin, immédiatement après l'arrivée des chars de 7 heures. Il sera de retour au rail road tous les Lundis et Jeudis. Le public peut être assuré sur une grande ponctualité. Pour passage, s'adresser au
14 août CAPITAINE SWILER.

Paquebot entre la Nouvelle-Orléans et le Bayou Sarah.

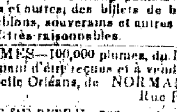

Le steamer LEVANT, bien construit et marcheur de première classe, ayant été acheté par le capitaine Laurent, fera sous son commandement, pendant toute la saison, les voyages ci-dessus mentionnés, et les ports intermédiaires. Il partira de la Nouvelle Orléans tous les dimanches à 10 heures du matin et de Bayou Sarah tous les mercredis, à la même heure.
22 avril J. B. COLLA, Agent.

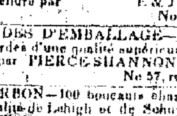

A VENDRE—Le bateau à vapeur HOWARD, d'un léger tirant d'eau, bien pourvu de tout construit depuis deux ans, et bien réparé: et pour nous donner ce qui ... il est prêt. Pour plus amples informations, s'adresser à GODFREY, LAWRIE & SMALL,
8 oct 28, rue du Camp.

PAQUEBOT REGULIER—POUR GALVESTON, HARRISBURG ET HOUSTON.—Devant partir lundi, le 22 octobre.—La goëlette fine voilière SARAH, capitaine Hughes ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira le jour ci-dessus désigné. Pour fret de 50 barils, ou passage, s'adresser à bord en face de la rue St. Pierre, ou à J. H. ASHBRIDGE,
29, rue de la Commune.

N. B. La Sarah étant d'un léger tirant d'eau, sera à même de passer la barre sans difficulté. 18 oct

POUR CHARLESTON—Devant partir lundi 22 octobre.—La goëlette fine voilière, PILGRIM, doublée et chevillée en cuivre, capit. Snow, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira comme il est dit ci-dessus. Pour le fret de 200 barils, ou passage, s'adresser à bord, ou à
J. H. ASHBRIDGE,
18 oct 29, rue de la Commune.

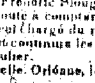

POUR NEW-YORK—LIGNE DE HOLMES—*Devant partir positivement le samedi, 20 du courant.*—Le navire ORLEANS, capitaine Sears, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et allant à bord, partira comme il est dit ci-dessus mentionné. Pour le reste du fret, de 300 balles de coton ou la valeur, ou pour passage, s'adresser à bord, vis à vis le marché aux légumes, ou à
17 oct H. O. AMES, 48, rue du Camp.

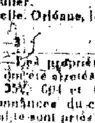

POUR CHARLESTON—Cette semaine—La goëlette PILGRIM fine voilière, capitaine Snow, ayant une partie de son chargement engagé, partira pour le port ci-dessus. Pour le reste du fret, ou passage, s'adresser à bord, ou à
J H ASHBRIDGE,
15 oct No 29, rue de la Commune

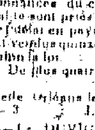

POUR NEW-YORK Nouvelle ligne de paquebots Devant partir le 18 du courant Le navire ORLEANS cap. Sears, partira comme il est dit. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face de l'hôtel de la Monnaie ou à
H. O. AMES,
9 oct 48, rue du Camp.

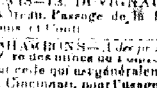

POUR NEW YORK—Le navire paquebot CHESTER, capitaine Vandicke, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements pour les passagers, s'adresser à bord, vis à vis l'Hôtel des monnaies ou à
JAMES REED & Co
38, rue de la Commune

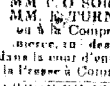

POUR LIVERPOOL—Le navire américain HANNIBAL, capt. Mumford, a commencé à charger. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
H C CAMMACK & Co.
15 oct No. 3, Place de la Banque.

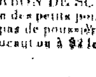

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier ELIZA ANN, classé A 1, capitaine Buswell, ayant besoin de l'équivalent de 300 balles de coton, pour lesquelles, ou pour passage, s'adresser à
18 oct R. GRONING & CO.

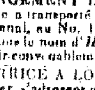

POUR LE HAVRE—Le navire ANN capitaine Penhallow, classé A. 1, doublé et chevillé en cuivre, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret de 250 balles ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord ou à
J. H. ASHBRIDGE,
6 oct 29, rue de la Commune.

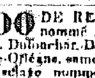

POUR LE HAVRE—Le navire PLATO, classé A 1, capitaine Phinney, a besoin de l'équivalent de 200 balles de coton pour compléter son chargement, pour fret duquel s'adresser à
3 oct R. GRUNING & Co.

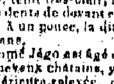

POUR MARSEILLE—Le brick fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, PADUNG capitaine Pinckney, ayant toute sa cargaison engagée, partira sans délai. Pour passage, ayant d'excellens emménagements, s'adresser au capitaine à bord ou à J H ASHBRIDGE,
6 oct 29, rue de la Commune.

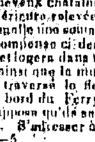

A VENDRE par A. M. de Miranda, rue de Bourbon, No. 113, la goëlette GENEVA, doublée et chevillée en cuivre, pouvant porter 600 barils, et

La goëlette CORA, doublée et chevillée en cuivre, portant 900 barils et prête à mettre en mer.

Si elles ne sont pas vendues à l'amiable d'ici au 20 du courant, elles seront offertes à l'encan ce jour-là, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, par M. Fauché Cougot.

Ceux qui voudront les examiner peuvent traverser de l'autre bord du fleuve, entre les deux ferries, où se trouvent amarrés les deux goëlettes.

Conditions au moment de la vente. 13 oct

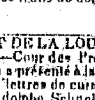

A VENDRE OU A FRETER, pour un des ports de l'île de Cuba—La goëlette américaine WATER WITCH, capitaine Dupeire S'adresser à A CAPDEVIELLE & Co.
5 oct 19, rue Toulouse.

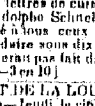

A FRETER—Le beau brick RONDOUT, capitaine Wells, du port de 1,600 barils, ou de 325 balles de coton est maintenant prêt à recevoir son chargement. S'adresser à
GEO BEDFORD,
15 oct 22, rue Bienville.

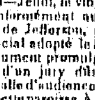

A VENDRE POUR CLORE UNE SOCIETE—La goëlette fine voilière EDGAR, maintenant amarrée de l'autre bord du fleuve. Pour les conditions, s'adresser au capitaine Schneidau, à bord, ou à W. F. VIGERS & Co,
16 oct 30, rue Bienville.

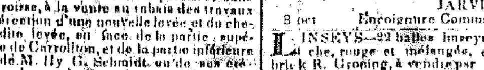

LIGNE DE PAQUEBOTS ENTRE LA NLE. ORLEANS ET BALTIMORE.

Cette ligne se composera des navires ci-après, lesquels ont été construits ou achetés pour faire exclusivement ces voyages, savoir:

Navire SEAMAN,	Capitaine	Miner,
Barque MARY,	"	Nickerson,
" BRAD FERRY, (neuf)	"	Stevens,
" SOLOMON SALTUS,	"	Lathan,
Brick ARCHITECT,	"	Grey.

☞ Ces bâtimens sont de première classe et ont des emménagements beaux et bien meublés; ils sont d'un faible tirant d'eau et pourront pénétrer jusqu'à Baltimore pour y charger et décharger. Ils prendront aussi du fret pour les ports dans le Chesapeake ou la rivière James, et ce fret sera expédié pour sa destination respective par Mrs. Clark & Hellogg, agents pour ladite ligne à Baltimore; les frais occasionnés par les remorqueurs seront avancés si on le désire. Le prix du passage est $60. On fournira des provisions de première qualité.

On emploiera dans toutes les occasions des bateaux de remorque pour monter et descendre le Mississipi.

Pour fret ou passage, s'adresser à
GEORGE BEDFORD,
12 oct—6 22, rue Bienville

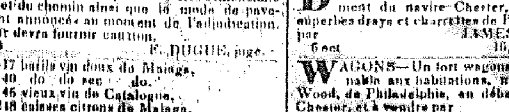

PAQUEBOTS POUR NEW YORK.

(Nouvelle Ligne.)

Devant partir ponctuellement tous les LUNDIS pendant la Saison, chargés ou non.

Navire Orleans, capt. S. Sears, 599 tons, 27 Nov
Navire Alabama, capt. C C Berry, 474 tons. 11 Dec
Navire Saratoga, capt E S Davis, 597 " 25 Dec
Navire Arkansas, capt W Hathaway, 542 tons 8 Jan
Navire Nashville, capt D Jackson, 540 " 22 Jan
Navire Kentucky, capt J Bunker, 625 " 5 Fév

Les navires ci-dessus sont de première classe doublés et chevillés en cuivre, et ayant été construits à New York, expressément pour ce commerce; ces navires n'éprouvent jamais de retard en passant la barre.

Les capitaines sont des hommes d'une grande expérience; ces bâtimens seront toujours remorqués en descendant ou en montant le Mississipi. Ils ont des appartements parfaitement meublés, et leurs tables seront toujours servies des meilleures provisions.

Le prix des passagers à la chambre est de $90, sans vin ni liqueurs; les officiers et l'équipage ne boivent que de l'eau. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à H. O. AMES,
No. 48, rue du Camp.

☞ Ces navires ne seront pas responsables des casseges, soit de verreries, quincaillerie, marbre ou granit, cuivres, acier etc., ni des paquets ou objets à moins qu'un connaissement ne soit fait et signé au bureau des agens. 6 juin—a

VENTES A L'ENCAN.

PAR GUINAULT & DELASSUS.

IL sera vendu samedi prochain, 20 du courant, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis. Une terre située dans la Paroisse Plaquemine, rive droite du fleuve, deux lieues au dessus du fort Jackson, mesurant 10 arpens de face au fleuve sur 40 arpens de profondeur, plus ou moins; cette terre est en partie défrichée et convient pour la culture de la canne et du riz, elle est traversée par un canal que l'on pourrait rendre navigable à peu de frais et qui serait susceptible d'un grand revenu pour le transport des huitres.

Conditions 1/10 comptant et la balance à 6, 12, 18, 24 et 30 mois de crédit en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
19 octobre.

PAR GUINAULT & DELASSUS.

IL sera vendu samedi prochain, 20 du courant, à midi précis, à la Bourse de Cité rue St. Louis, Un lot de terre situé au faubourg Tremé, désigné par le No 5 de l'îlet D d'après un plan dressé par J. Pilié, le 15 mars 1832, et déposé en l'étude de Louis T. Caire, notaire, lequel lot de terre mesure au pied français 40 pieds de face à la rue des Ursulines, entre Claiborne et Derbigny sur 110 pieds de profondeur.

Un autre lot de terre situé au même faubourg, désigné par le No 5 de l'îlet K d'après le même plan, mesurant 32 pieds 10 pouces de face à la rue St. Philippe, entre Derbigny et Roman, sur 110 pieds de profondeur.

Cette vente sera sans réserve ayant lieu pour faire un partage.

Conditions—1/3 comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 18 oct

PAR H. J. DOMINGON.

Vente pour cause de départ.

IL sera vendu samedi 20 du courant, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis,

La négresse nommée ROSY, âgée d'environ 28 ans, *Rosy* est une bonne cuisinière, domestique de maison, et gardienne d'enfant, elle est de plus excellente matelassière. Elle est garantie des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions comptant. 18 oct—3

PAR M. BARNETT Sr.

IL sera vendu lundi 29 du courant, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, pour compte et risques des personnes suivantes, qui ne se sont pas conformées aux conditions de la vente faite le 23 juin dernier, savoir: Louis Bringier, terrains Nos. 44, 45, 46 et 47. William N. Fouché, terrain No. 1. Ursin Lacoste, terrain No. 55.

Situés à la Passe-Christian, sur les bords du lac, et connus sous le nom "Chimeyes" d'après le plan qui sera exhibé quelques jours avant la vente.

Conditions—Un quart comptant, le reste à 6, 12 et 18 mois de crédit, du 23 juin dernier, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, avec hypothèque jusqu'à final paiement.

Actes de vente pardevant Edouard Barnett, not. pub. aux frais des acquéreurs. 18 oct—10

PAR FERNANDEZ & WHITING.

Cargaison du navire McLellan.

JEUDI après midi, 18 du courant, à 4 heures précises, il sera vendu sur la Levée, en face de la rue de l'Hôpital, en débarquement de Bordeaux;

400 barriques vin Montferan,
1000 caisses vin rouge différentes marques,
2000 paniers anisette fine,
200 caisses cerises,
do vin Château Margaux.

Conditions à la vente. 17 oct—2

PAR HEWLETT & CENAS.

IL sera vendu jeudi matin, 18 du courant, à 11 heures, au No. 62, rue Gravier, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port, les articles suivans, endommagés à bord du bateau à vapeur *Platte*, de St. Louis:

8 boucauts de tabac,
40 rouleaux cordages,
15 pièces toile d'emballage, pour compte de qui il appartiendra. Conditions: comptant. 17 oct—2

IL sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, samedi le 20 octobre—Une mulâtresse âgée d'environ 19 ans, garantie bonne couturière, domestique de maison. Conditions, comptant. 16 oct—5

PAR GUINAULT & DELASSUS.

IL sera vendu samedi prochain, 20 du courant, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis.

La négresse Jane, cuisinière à la française, blanchisseuse, repasseuse et domestique de maison; elle parle l'anglais et le français; depuis son enfance dans le pays; elle est d'un très bon caractère, pleinement garantie des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions comptant.

L'acte de vente chez P. Lacoste, not. pub. aux frais de l'acquéreur. L'esclave ne sera délivré qu'après que l'acte aura été signé. 16 oct—3 (2)

PAR P. E. TRICOU.

IL sera vendu vendredi, dix neuf octobre 1838, à midi précis, à la Nouvelle Bourse, rue St. Louis, cinq terrains de valeur situés au faubourg Washington, au dessous de cette ville, dans l'îlet compris entre le chemin public, et les rues St. Ferdinand, de la Victoire et du Port, désignés par les Nos un, cinq, six, sept et huit sur un plan fait par L. J. Pilié le 20 février 1836, lesdits terrains mesurant au pied anglais savoir:

Le No un vingt six pieds de face au Chemin public sur 108 pieds de profondeur entre lignes parallèles, borné d'un côté par la propriété autrefois appartenant à M. Théodore Nicolet et de l'autre par celle de MM. Millaudon et Wiltz.

Le No cinq, vingt huit pieds deux lignes de face à la rue St. Ferdinand, soixante dix sept pieds six pouces cinq lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare des Nos six, sept et huit; soixante dix huit pieds un pouce sept lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du No quatre dudit plan, et vingt neuf pieds neuf pouces six lignes sur la ligne du fond.

Le No six formant l'encoignure des rues de la Victoire et St. Ferdinand, vingt cinq pieds dix pouces cinq lignes de face à la première rue, sur cent huit pieds de face à la seconde rue, entre lignes parallèles.

Les Nos sept et huit, chacun vingt cinq pieds dix pouces de face chaque à la rue de la Victoire sur cent huit pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions: 6 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement; lesdits billets en cas de non paiement à leur échéance porteront intérêt à raison de dix pour cent par an, jusqu'à parfait paiement, sans que cette clause puisse autoriser les acquéreurs à en retarder le paiement.

Les actes de vente pardevant Philippe Lacoste, not. pub. aux frais des acquéreurs. 16 oct—4

PAR M. BARNETT Sr.

SUCCESSION DE THOMAS SHELDON—En vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, sera vendu au magasin no. 37, rue du Camp, près de la rue Gravier, le samedi 27 octobre, à 10 heures du matin, un grand et bel assortiment d'habillements fins et à la mode, propre pour la prochaine saison, consistant en:

Habits, vestes, surtouts, pantalons et gilets de diverses couleurs et nuances, chemises en toile et en laine, chemises de jour et de nuit, caleçons, etc.

Une quantité de cols, mouchoirs de cou, mouchoirs de poche, gants, chapeaux, parapluies etc.

Aussi—Une quantité de superbes manteaux pour femmes et hommes, richement garnis en velours etc.

Ces articles sont recommandés par leur travail et seront vendus en lots convenables aux acheteurs.

Conditions—Toutes sommes n'excédant pas $200 comptant; celles n'excédant pas $500 à trente jours de crédit; et celles au dessus de cette somme à 90 jours de crédit, en billets endossés à la satisfaction du curateur de la dite succession. 16 oct—4, 2ps

PAR DEJOUX & FERNANDEZ.

Encanteurs rue de Chartres no. 114.

IL sera vendu sans réserve pour la liquidation d'une société, samedi 19 du courant, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, les propriétés ci dessous désignées, savoir:

1o Deux îlets no. 149 et 156, situés à Carrollton ayant chacun 24 terrains dont 20 mesurent 30 pieds de face sur 120 de profondeur et 4 de chaque îlet de 150, renfermés par la 15me. et 16me. rues et entre les rues Monroe et Madison.

2o Quatre autres îlets situés à Carrollton dans l'îlet no. 93, marqué A. mesurant chacun 30 pieds sur canal Avenue sur une profondeur de 115 sur la 7me. rue, le no. 1 fait encoignure.

3o Quatre autres beaux terrains dans l'îlet marqué B. le no. 1 a 33 pieds 6 pouces de face sur la seconde rue et 120 pieds à Clinton; ce terrain fait encoignure; les nos. 2, 3 et 4 y attenant, ont chacun 30 pieds sur une profondeur de 120; ces terrains ne sont qu'à un îlet du rail road de Carrollton et sont très élevés.

Une terre pour habitation ayant 20 arpens de face au Bayou Nez Piqué sur 40 arpens de profondeur situés dans la paroisse St. Landry aux Opelousas. Il existe sur cette terre une grande partie en cyprière.

Conditions comptant.

Les actes de ventes pardevant M. Laroque Turgeau not. pub. aux frais des acquéreurs. 15 oct—6

PAR FERNANDEZ & WHITING.

Salle de Bal Washington.

JEUDI, 18 du courant, à 4 1/2 heures de l'après midi, sur les lieux, à la salle de bal Washington, on procèdera à l'adjudication, au plus haut enchérisseur, de la location de la Buvette, du Restaurant et de la Chambre des Masques. Les conditions au moment de la vente. 11 oct—7

Vente de Propriétés sans réserve.

PAR H. J. DOMINGON.

IL sera vendu, samedi 20 octobre, à midi précis, à la Bourse, rue St. Louis, les PROPRIETES DE VALEUR ci-après décrites, situées face au dépôt du Rail Road, près du Bassin et canal Carondelet. Lesdites propriétés seront vendues *sans réserve*, ladite vente étant pour règlement d'intérêts.—Le plan sera exposé à la Bourse quelques jours avant la vente.

No. 1.—20 terrains de l'îlet compris entre les rues Franklin, Toulouse, Tremé et St. Louis. Partie desdits terrains fait face au bassin Carondelet, et partie face au dépôt du Rail Road qui se construit dans ce moment.

Cent vingt neuf actions de la Banque de l'Union, reposant sur la propriété ci dessus.

No. 2.—13 terrains de l'îlet compris entre les rues Tremé, Toulouse, des Marais et St. Louis, une partie desdits terrains fait face à la rue St. Louis, ensemble les magasins, écuries et autres bâtisses qui se trouvent dessus.

No. 3.—12 terrains dont 10 font face à la rue St. Louis, 1 face à la rue des Marais, et 1 face à la rue Villeré.

Les terrains ci dessus sont entourés, remblayés et partie fait face au dépôt du nouveau Rail Road et au bassin Carondelet, et partie dans le voisinage immédiat.

Ces propriétés, par leur situation, offrent de grands avantages aux acquéreurs, soit comme objet de spéculation, soit comme placement de fonds. Les grandes améliorations qui s'exécutent ou sont projetées dans ce quartier, et le commerce et la population que le Rail Road y attire, assurent à ces propriétés une augmentation de valeur considérable.

Conditions:

Pour les 45 terrains ci dessus, 4, 8, 12 et 16 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'au paiement final, et si les billets ne sont pas payés à leur échéance, ils porteront intérêt à raison de 10 0/0 l'an, sans pour cela que les tireurs ou endosseurs desdits billets puissent se prévaloir de ce droit pour en retarder le paiement.

Les 129 actions de la Banque de l'Union seront vendues comptant.

Les formalités nécessaires pour le transfert devront se faire dans les 48 heures après l'adjudication.

☞ Des plans lithographiés seront distribués au moment de la vente.

AUSSI le même jour et de suite après la vente ci-dessus,

Deux lots de terre contigus, dans l'îlet compris entre les rues Robertson, Claiborne, St. Pierre et la promenade Carondelet.

Lot No. 1.—Contient 135 pieds 9 pouces mesure française, face à la rue Robertson, 30 pieds 6 pouces face à la promenade Carondelet, 30 pieds face à la rue St. Pierre et 138 pieds 4 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No. 2.

Lot No. 2 a 30 pieds 6 pouces à la Promenade Carondelet, 30 pieds face à la rue St. Pierre, 123 pieds 4 lignes sur la ligne qui le sépare du No. 1, et 140 pieds 2 pouces 8 lignes sur la ligne qui le sépare du No. 3, aussi mesure française.

Ces deux terrains ont leur mérite, mais ils en auront sous peu bien davantage; l'opinion générale est qu'un marché doit s'établir auprès.

Deux lots de terre situés au faubourg Washington, sur la Levée, au dessus de la Presse à coton.

Le lot No. 2 mesure 26 pieds de face à la rue de la Levée ou chemin public, sur 108 pieds de profondeur.

Le lot No. 3 mesure 26 pieds 1 pouce 7 lignes face à la rue de la Levée, sur 108 pieds de profondeur et faisant face, à la rue St. Ferdinand, et forme l'encoignure.

Un autre terrain situé au faubourg Washington, No. 1, dans l'îlet No. 1, compris entre les rues St. Ferdinand, d'Enghein, Moreau et de la Victoire; ledit terrain forme l'encoignure desdites rues Moreau et d'Enghein; in dimension est de 28 pieds 7 pouces 4 lignes sur la rue Moreau, sur 90 pieds 8 pouces de profondeur et face à la rue d'Enghein, mesure anglaise. Cette encoignure est à proximité du fleuve et très bien située.

Un autre terrain situé dans le faubourg Tremé, No. 3, ayant 35 pieds 7 pouces sur le devant de la promenade Carondelet et touchant le canal du même nom, sur 34 pieds 6 pouces de largeur dans le fond, sur la profondeur de 129 pieds 5 pouces, mesure anglaise.

Conditions:

Les six terrains dernièrement décrits seront vendus 1/4 comptant, 1/4 à 5 mois, 1/4 à 10 mois et 1/4 à 15 mois de terme en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque.

Si les billets ne sont pas payés à l'échéance, ils porteront intérêt à raison de 10 p. 0/0 l'an, tant qu'ils seront en souffrance.

Les actes de vente se passeront chez L. T. Cairo not. pub., aux frais des acquéreurs.
8 oct—6f, 8, 10, 12, 15, 17 & 20

BLANC DE BALEINE—80 caisses assorties, à vendre par J. B. BAILEY,
13 oct 14, rue Bienville

HUILE DE BALEINE—2000 gallons pour l'hiver à vendre par J. B. BAILEY,
13 oct 14, rue Bienville.

DEMANDE D'UNE DOMESTIQUE—On a besoin à loyer d'une domestique de maison âgée de 16 à 17 ans et sans enfans; on en donnera un bon prix. S'adresser au bureau du régistre des testamens, encoignure Ste. Anne et Condé. 9 oct